

Rapport Semestriel

Au 30 juin 2005

Comptes consolidés

Annexe aux comptes consolidés

Rapport de gestion



Compte de Résultat Consolidé

<i>(en millions d'euros sauf le résultat par action)</i>	30.06.2005	30.06.2004	31.12.04
	IFRS	IFRS	IFRS
Chiffre d'affaires	5 399,3	4 976,7	10 349,3
Coûts des ventes	(3 211,5)	(2 988,2)	(6 177,4)
Marge brute	2 187,8	1 988,5	4 171,9
Recherche et développement	(130,3)	(126,4)	(295,1)
Frais généraux et commerciaux	(1 342,1)	(1 313,4)	(2 549,7)
Autres produits / (charges) d'exploitation <i>(note 13)</i>	(39,6)	27,6	(40,7)
Résultat d'exploitation	675,8	576,3	1 286,4
Résultat financier <i>(note 14)</i>	(50,8)	(22,5)	(59,3)
Résultat courant avant impôts	625,0	553,8	1 227,1
Impôts sur les sociétés <i>(note 15)</i>	(195,2)	(178,5)	(365,2)
Résultat net des sociétés intégrées	429,8	375,3	861,9
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence <i>(note 5.1)</i>	(2,5)	(2,2)	(3,6)
Résultat net des activités poursuivies	427,3	373,1	858,3
Activités abandonnées			
Résultat net consolidé	427,3	373,1	858,3
Intérêts minoritaires	(14,2)	(13,1)	(34,4)
Résultat net (part de Schneider Electric SA)	413,1	360,0	823,9
(en euro)			
Résultat net (part de Schneider Electric SA) par action (en euros/actions)	1,90	1,61	3,73
Résultat net (part de Schneider Electric SA) après dilution (en euros/actions)	1,89	1,61	3,72

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	30.06.2005	30.06.2004	31.12.04	
	IFRS	IFRS	IFRS	
I - Trésorerie provenant des activités d'exploitation :				
Résultat net - part du groupe	413,1	359,9	823,9	
Part des minoritaires	14,2	13,1	34,4	
Perte/(profit) des sociétés mises en équivalence net des dividendes reçus	2,5	2,2	3,5	
Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :				
Amortissements des immobilisations corporelles	138,6	145,1	285,7	
Amortissements des immobilisations incorporelles	43,0	41,0	76,7	
Impairment des actifs (yc les écarts d'acquisition)	14,0	-	-	
Augmentation/(diminution) des provisions	(43,6)	(1,8)	(27,7)	
Variation des impôts différés	30,1	28,3	78,1	
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs immobilisés	(5,8)	(9,7)	(9,0)	
Autres éléments	22,6	2,0	16,5	
Autofinancement d'exploitation	628,7	580,1	1 282,1	
Diminution/(augmentation) des Créances d'exploitation	(225,6)	(234,4)	(186,0)	
Diminution/(augmentation) des Stocks et travaux en cours	(93,2)	(166,5)	(162,1)	
(Diminution)/augmentation des Dettes d'exploitation	89,3	125,3	37,9	
Autres actifs et passifs courants	(47,0)	52,8	212,2	
Variation du besoin en fonds de roulement	(276,5)	(222,8)	(98,0)	
Total I	352,2	357,3	1 184,1	
II - Trésorerie (affectée aux) produites par des opérations d'investissement :				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(162,9)	(125,7)	(277,8)	
Cessions d'immobilisations corporelles	19,6	28,7	45,1	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(80,5)	(48,3)	(97,2)	
Cessions d'immobilisations incorporelles	-	-	0,4	
Investissement net d'exploitation	(223,8)	(145,3)	(329,5)	
Investissement financier net	(214,7)	(386,3)	(800,9)	
Autres opérations financières à long terme	42,9	(66,8)	(25,5)	
Actifs de retraite à long terme	(31,4)	-	(13,4)	
Sous-total	(203,2)	(453,1)	(839,8)	
Total II	(427,0)	(598,4)	(1 169,3)	
III - Trésorerie (affectée aux) produites par des opérations de financement :				
Emission d'emprunts		31,0	-	
Remboursement d'emprunts	(6,5)	(1 211,7)	(1 352,3)	
Vente/(achat) d'actions propres	(102,3)	(95,5)	(278,2)	
Augmentation/(diminution) des autres dettes financières	370,0	(65,2)	(49,6)	
Augmentation/(réduction) de capital en numéraire	0,6	27,7	61,0	
Dividendes payés : Schneider Electric SA	(395,2)	(244,2)	(334,2)	
Minoritaires	(17,1)	(15,4)	(23,3)	
Total III	(150,5)	(1 573,3)	(1 976,6)	
IV - Effet net des conversions :	Total IV	(19,4)	(16,6)	6,0
Variation nette de trésorerie : I + II + III + IV	(244,7)	(1 831,0)	(1 955,8)	
Trésorerie en début de période	946,5	2 902,4	2 902,4	
Variation de trésorerie	(244,9)	(1 831,0)	(1 955,9)	
Trésorerie nette en fin de période	(note 9) 701,6	1 071,4	946,5	

Bilan consolidé

(en millions d'euros)

ACTIF		30.06.2005	31.12.2004	31.12.2004	30.06.2004
		IFRS	IFRS yc IAS32/39 *	IFRS hors IAS 32/39	IFRS
Actif immobilisé:					
Ecarts d'acquisition, nets	(note 3)	4 988,5	4 539,0	4 462,3	4 238,4
Immobilisations incorporelles, nettes	(note 4)	1 047,8	894,5	894,5	843,1
Immobilisations corporelles, nettes	(note 4)	1 500,1	1 456,7	1 456,7	1 488,2
Immobilisations destinées à la vente	(note 4)	5,6	7,6	7,6	14,9
Total actif immobilisé		7 542,0	6 897,8	6 821,1	6 584,6
Immobilisations financières :					
Titres de participation mis en équivalence	(note 5.1)	48,2	65,3	65,3	59,7
Autres titres de participation	(note 5.2)	199,7	198,5	154,3	291,3
Autres immobilisations financières		277,5	288,1	288,1	294,9
Total immobilisations financières		525,4	551,9	507,7	645,9
Actifs d'impôt différé		792,7	832,7	830,3	947,7
Autres actifs à long terme		28,4	0,0	0,0	0,0
Total Actif non courant		8 888,5	8 282,4	8 159,1	8 178,2
Actif circulant:					
Stocks et encours		1 580,8	1 409,4	1 409,4	1 434,9
Clients et créances d'exploitation		2 479,7	2 135,7	2 135,7	2 191,6
Autres débiteurs et charges constatées d'avance		631,8	550,8	529,1	526,7
Disponibilités et valeurs mobilières de placement (note 9)		773,2	975,8	1 062,8	1 313,3
Total Actif circulant		5 465,5	5 071,7	5 137,0	5 466,5
TOTAL ACTIF		14 354,0	13 354,1	13 296,1	13 644,7

L'annexe fait partie intégrante des comptes semestriels consolidés.

* IAS 32/39 première application 1er janvier 2005

(en millions d'euros)

PASSIF	30.06.2005	31.12.2004	31.12.2004	30.06.2004
	IFRS	IFRS yc IAS 32/39 *	IFRS hors IAS 32/39	IFRS
Capitaux propres :				
Capital social	1 809,7	1 809,6	1 809,6	1 859,9
Réserves consolidées	5 574,7	5 621,0	5 670,0	5 285,8
Réserves de conversion	(note 6) 120,9	(84,3)	(84,5)	38,4
Total capitaux propres (part de Schneider Electric SA)	7 505,3	7 346,3	7 395,1	7 184,1
Intérêts minoritaires	77,7	76,2	72,8	61,3
Total capitaux propres	7 583,0	7 422,5	7 467,9	7 245,4
Provisions pour risques et charges long terme :				
Provisions pour retraites et engagements assimilés	(note 7) 1 080,3	1 026,2	1 026,2	1 123,1
Provisions pour risques et charges	(note 8) 200,8	192,3	192,3	177,3
Total provisions pour risques et charges long terme	1 281,1	1 218,5	1 218,5	1 300,4
Dettes financières à long terme :				
Emprunts obligataires	(note 9) 1 200,0	1 200,0	1 200,0	1 200,0
Titres à durée indéterminée	(note 9)		73,3	94,2
Dettes financières à plus d'un an	(note 9) 68,3	45,9	24,9	116,3
Dettes financières à long terme :	1 268,3	1 245,9	1 298,2	1 410,5
Passifs d'impôt différé	231,4	225,9	203,2	233,9
Autres dettes à long terme	204,7	177,7	104,4	92,2
Total dettes à long terme	2 985,5	2 868,0	2 824,3	3 037,0
Dettes à court terme :				
Fournisseurs et dettes d'exploitation	1 557,4	1 384,4	1 384,4	1 508,2
Dettes fiscales et sociales	944,3	849,5	849,5	893,6
Provisions pour risques et charges court terme	(note 8) 219,7	236,5	236,5	259,0
Autres dettes court terme	392,6	338,9	279,2	308,9
Dettes financières à court terme	(note 9) 671,5	254,3	254,3	392,6
Total dettes à court terme	3 785,5	3 063,6	3 003,9	3 362,3
TOTAL PASSIF	14 354,0	13 354,1	13 296,1	13 644,7

L'annexe fait partie intégrante des comptes semestriels consolidés.

* IAS 32/39 première application 1er janvier 2005

Variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires

(en millions d'euros sauf nombre d'actions)

	Nombre d'actions (en milliers)	Capital	Primes d'émission de fusion d'apport	Réserves consolidées	Autres Résultat complet	Réserves de conversion (note 6)	Capitaux propres	Intérêts minoritaires
1er Janvier 2004 - IFRS	231 842,2	1 854,7	4 290,8	1 010,0	0,0	0,0	7 155,5	74,4
Réduction de capital	(7 000,0)	(56,0)	(291,1)				(347,1)	
Plan Mondial Actionnariat salarial	705,8	5,7	27,6				33,3	
Souscription plan d'options	646,2	5,2	22,6				27,8	
Distribution de dividendes (y compris précompte)				(334,2)			(334,2)	(23,3)
Précompte reversé sur années antérieures				23,1			23,1	
Variation de l'auto détention				65,2			65,2	
Différence de conversion						(84,5)	(84,5)	(1,9)
Effet d'impôt sur annulation des actions propres				(7,4)			(7,4)	
Autres				8,3			8,3	(10,8)
Résultat 2004				823,9			823,9	34,4
Autres résultat complet					22,3		22,3	
Stock option				8,9			8,9	
31 décembre 2004 - IFRS	226 194,2	1 809,6	4 049,9	1 597,8	22,3	(84,5)	7 395,1	72,8
Retraitements d'application IAS 32/39								
- Annulation des actions propres				(87,0)			(87,0)	
- Couverture de change				1,1	7,9		9,0	
- Juste valeur des instruments financiers disponibles à la vente					29,0		29,0	
- Couverture métaux					5,0		5,0	
- SWAP de taux				(5,0)			(5,0)	
- Put sur minoritaires MGE								3,4
Effet des conversions						0,2	0,2	
31 décembre 2004 après IAS 32/39	226 194,2	1 809,6	4 049,9	1 506,9	64,2	(84,3)	7 346,3	76,2
Instruments financiers					31,9		31,9	
Plans de souscription d'actions	12,5	0,1	0,5				0,6	
Dividendes distribués				(395,4)			(395,4)	(17,1)
Variation de l'auto détention				(102,3)	*		(102,3)	
Stock option				8,2			8,2	
Différences de conversion						205,2	205,2	6,8
Autres				(2,3)			(2,3)	(2,5)
Résultat premier semestre 2005				413,1			413,1	14,3
30 juin 2005	226 206,7	1 809,7	4 050,4	1 428,2	96,1	120,9	7 505,3	77,7

* montant net incluant 57 millions d'euros d'attribution aux plans de stock options

Annexe aux comptes consolidés

Les montants sont exprimés en millions d'euros sauf mention contraire.

Note 1 - Principes Comptables

1.1 Principes de présentation

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui ont été évalués à leur juste valeur. Les valeurs comptables des actifs et passifs reconnus au bilan et qui font l'objet d'une couverture sont ajustées pour tenir compte des variations de juste valeur des risques couverts.

Les états financiers consolidés du Groupe Schneider Electric sont préparés en conformité avec les règles et principes comptables internationaux IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptés par l'Union Européenne par les règlements 1606/2002 et 1725/2003.

Le Groupe a appliqué par anticipation l'amendement à la norme IAS 19- *Avantages du personnel*, relatif aux gains et pertes actuariels et l'amendement à la norme IAS 39- *Instruments financiers – Evaluation et comptabilisation*, relatif aux couvertures de flux futurs intra groupe et à la juste valeur.

En conformité avec la recommandation de l'AMF relative à la communication financière pendant la période de transition, le Groupe a fait le choix de publier des comptes consolidés semestriels 30 juin 2005 présentés selon les règles nationales mais préparés sur la base des règles de reconnaissance et d'évaluation des IAS/IFRS telles qu'applicables au 30 juin 2005.

Le référentiel comptable utilisé étant susceptible d'évoluer d'ici le 31 décembre 2005, il est possible que le bilan d'ouverture audité ne soit pas le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004 à partir duquel les comptes consolidés de l'exercice 2005 seront effectivement établis et que les résultats IFRS semestriels et annuels 2004 et 2005 ainsi que le bilan au 31 décembre 2004 présentés ci-après soient modifiés au cours de l'exercice 2005.

1.2 Première application des normes IFRS et changements de méthode intervenus dans l'exercice

Le Groupe a adopté les IFRS pour la première fois le 1^{er} janvier 2005. Les états financiers de l'exercice 2004 ainsi que le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004 ont été retraités conformément à la norme IFRS 1- *Première adoption des IFRS en tant que référentiel comptable* - afin de refléter les effets des changements de méthodes liés à l'adoption des IFRS. L'effet du changement de référentiel comptable est décrit à la note 17.

Les normes IAS 32 – *Instruments financiers* - et IAS 39 – *Instruments financiers – Evaluation et comptabilisation*- ont été appliquées de façon prospective à compter du 1^{er} janvier 2005. L'effet de ce changement de méthode a été comptabilisé dans les capitaux propres au 1^{er} janvier 2005 et est décrit en note 17. Dans la mesure où l'application de ces normes est prospective, l'information donnée au titre de l'exercice 2004 n'est pas comparable.

La norme IFRS 4 – *Contrats d'assurance*- d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2005, est sans incidence sur les comptes du Groupe.

1.3 Principes de préparation des comptes semestriels

Les comptes consolidés semestriels de Schneider Electric SA et de ses filiales (le Groupe) sont préparés conformément aux règles et principes comptables tels que décrits ci-dessous, sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

Saisonnalité des activités

Le Groupe constate des variations saisonnières sur ses activités qui peuvent affecter, d'un trimestre à l'autre, le niveau du chiffre d'affaires. Ainsi, les résultats intermédiaires ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'année 2005.

Impôt sur les bénéfices

Pour les comptes intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable de la période, société par société, le taux moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours.

1.4 Utilisation d'estimations et hypothèses

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les informations relatives à ces actifs et passifs, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Ces hypothèses concernent principalement :

- les tests de dépréciation (hypothèses décrites à la note 1.11) ;
- les provisions pour retraites (hypothèses décrites à la note 7).

1.5 Principes de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle direct ou indirect par la détention de plus de 50 % des droits de vote émis ou dans lesquelles il exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif s'entend comme un contrôle par tout moyen, autre que la détention d'un intérêt majoritaire en droits de vote, tel que détention d'intérêts minoritaires significatifs, contrats ou accords avec les autres actionnaires.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence significative sont comptabilisées en appliquant la méthode de la mise en équivalence. L'influence significative est présumée établie lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote.

Les participations financières dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint telles que sociétés en participation et accords de coopération, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence conformément au traitement alternatif prévu par la norme IAS 31- *Participations dans les coentreprises*.

Les acquisitions ou cessions de société intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise ou jusqu'à la date de perte du contrôle effectif.

Les soldes bilantiels et transactions réciproques sont éliminés en totalité pour les sociétés intégrées.

La consolidation est réalisée à partir de comptes arrêtés au 30 juin de l'exercice.

1.6 Conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Les états financiers des filiales utilisant une monnaie différente sont convertis en euro en utilisant :

- le cours officiel à la date de clôture pour les actifs et passifs ;

- le cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie.

Les différences de conversion résultant de l'application de ces cours sont enregistrées dans le compte Réserves de conversion dans les capitaux propres consolidés.

1.7 Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement des transactions ou au cours de couverture. A la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le compte de résultat.

1.8 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3- *Regroupements d'entreprises*.

Les actifs, passifs, et passifs éventuels de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur.

La différence existant entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs à la date d'acquisition est comptabilisée en écart d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs et passifs identifiés, l'écart est immédiatement reconnu en résultat.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis et sont soumis à des tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an (voir note 1.11 ci-dessous).

1.9 Immobilisations incorporelles

➤ Immobilisations incorporelles acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan à leur coût historique. Elles sont ensuite évaluées au coût amorti, selon le traitement de référence de la norme IAS 38- *Immobilisations incorporelles*.

Les actifs incorporels (principalement des marques) résultant de l'évaluation des actifs des entités acquises, sont enregistrés au bilan à leur juste valeur, déterminée en général sur la base d'évaluations externes. Leur valeur fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles, à l'exception des marques, sont amorties linéairement sur la période d'usage ou celle durant laquelle de tels actifs sont protégés par des dispositions légales et réglementaires. L'amortissement de ces incorporels est comptabilisé en coûts des ventes ou en frais administratifs et commerciaux selon leur nature.

La durée d'amortissement des marques acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises varie en fonction de l'appréciation de la durée de vie de la marque, déterminée en fonction des critères suivants :

- Notoriété de la marque ;
- Pérennité de la marque en fonction de la stratégie d'intégration de la marque acquise au portefeuille de marques existant dans le Groupe.

Les marques à durée de vie déterminée sont amorties linéairement sur une durée de 10 à 20 ans. L'amortissement des marques est enregistré en charge au compte de résultat dans les coûts administratifs et commerciaux.

Les marques à durée de vie indéterminée ne sont pas amorties. La valeur des marques est testée au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant une dépréciation exceptionnelle est comptabilisée.

La valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

➤ Immobilisations incorporelles générées en interne

Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charge au moment où elles sont encourues.

Les dépenses de développement de nouveaux projets sont capitalisées dès lors que les critères suivants sont strictement respectés :

- le projet est nettement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée et le Groupe a l'intention et la capacité financière de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;
- il est probable que le projet développé générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront au Groupe.

Les projets de développement capitalisés sont amortis sur la durée de vie de la technologie sous-jacente comprise généralement entre 3 et 10 ans.

L'amortissement des projets ainsi capitalisé est incorporé au prix de revient des produits correspondants et enregistré en « coût des ventes » lorsque les produits sont vendus.

Mise en place de progiciels

Les coûts (internes et externes) se rapportant à la mise en place de progiciels de type ERP (progiciels intégrés) sont immobilisés dès lors qu'ils se rapportent à la phase de programmation, de codification et de tests. Ils sont amortis sur la période d'usage de tels progiciels : cette période ne dépasse pas 5 ans.

1.10 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de terrains, constructions et matériels de production et sont enregistrées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur, selon le traitement de référence de la norme IAS 16 – *Immobilisations corporelles*.

Les amortissements sont calculés au niveau des composants ayant des durées d'utilisation distinctes qui constituent ces immobilisations et correspondent en général aux durées d'utilité suivantes :

Constructions	:	20 à 40 ans,
Installations techniques, matériels et outillages	:	3 à 10 ans,
Autres	:	3 à 12 ans

Pour les immobilisations corporelles rattachées à l'activité, la durée de vie est généralement définie comme étant la période d'utilisation pour le Groupe. Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues périodiquement et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle des immobilisations dans le calcul des amortissements lorsque cette valeur résiduelle est jugée significative.

Les amortissements sont comptabilisés en charge de l'exercice ou sont incorporés au coût de production des stocks ou au prix de revient des immobilisations incorporelles générées en interne. Ils sont donc comptabilisés au compte de résultat en coût des ventes, en coût de recherche ou en frais administratifs et commerciaux selon les cas.

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Le cas échéant, une dépréciation exceptionnelle est comptabilisée.

➤ **Immobilisations destinées à la vente**

Les immobilisations destinées à la vente ne sont plus amorties et sont présentées distinctement au bilan, sur la ligne « Immobilisations destinées à la vente ».

➤ **Contrats de location**

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

Les contrats de locations dans lesquelles les risques et avantages ne sont pas transférés au Groupe sont classés en location simple. Les paiements au titre des locations simples sont comptabilisés en charge de façon linéaire sur la durée du contrat.

➤ **Coûts d'emprunt**

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus conformément au traitement de référence de la norme IAS 23 - *Coûts d'emprunt*.

1.11 Dépréciation des actifs à long terme

Le Groupe procède, conformément à la norme IAS 36- *Dépréciation d'actifs*, à l'évaluation de la recouvrabilité de ses actifs long terme selon le processus suivant :

- Pour les actifs corporels et incorporels amortis, le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indice de perte de valeur sur ces immobilisations. Le cas échéant un test de dépréciation est réalisé en comparant la valeur nette comptable à la plus élevée des deux valeurs suivantes : prix de vente ou valeur d'utilité.
- Pour les actifs incorporels non amortis et les écarts d'acquisition, un test de dépréciation est effectué au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés. L'actualisation est réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe (8,2%) majoré d'une prime de risque en fonction de la zone géographique considérée.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles ces actifs peuvent être affectés. Les écarts d'acquisition sont affectés au moment de leur première comptabilisation. L'affectation aux unités génératrices de trésorerie est cohérente avec la manière dont le management du Groupe suit la performance des opérations et apprécie les synergies liées aux acquisitions.

Lorsque la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur, affectée prioritairement aux écarts d'acquisition, est comptabilisée.

1.12 Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers

Selon IAS 39, les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont classés dans la catégorie des titres disponibles à la vente. Ils sont initialement enregistrés au coût d'acquisition, puis évalués à leur juste valeur, lorsque celle-ci peut être déterminée de façon fiable.

Pour les titres cotés, la juste valeur correspond au cours de bourse à la date de clôture.

Lorsque la juste valeur ne peut pas être évaluée de façon fiable, les titres sont maintenus à leur coût net des dépréciations éventuelles. Dans ce cas, la valeur recouvrable est déterminée en fonction de la part du Groupe dans l'actif net, la rentabilité future attendue et les perspectives de développement de l'entité représentative de l'investissement.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique séparée des capitaux propres jusqu'à la cession effective des titres. Lorsque les circonstances permettent de conclure que la perte de valeur est définitive, celle-ci est comptabilisée en résultat.

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

1.13 Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours sont évalués au plus bas de leur prix de revient (généralement déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré) ou de leur valeur de réalisation nette estimée. Le coût des travaux en cours, produits finis et semi-finis, comprend les coûts des matières et de la main d'œuvre directe, les coûts de sous-traitance, l'ensemble des frais généraux de production sur la base de la capacité normale de production et la part des coûts de recherche et développement rattachable au processus de production (correspondant à l'amortissement des projets capitalisés mis en production et aux dépenses de maintenance des produits).

La valeur nette de réalisation est égale au prix de vente estimé net des coûts restant à encourir pour l'achèvement des produits et la réalisation de la vente.

1.14 Clients et créances d'exploitation

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte. L'identification des créances douteuses ainsi que le montant des provisions correspondantes est fondée sur l'expérience historique des pertes définitives sur créances, l'analyse par ancienneté de ces créances, et une estimation détaillée des risques de crédit qui s'y rapportent. Lorsque la certitude est acquise qu'une créance douteuse ne sera pas récupérée, ladite créance et sa provision sont annulées par le compte de résultat.

Les créances sont comptabilisées pour leur montant actualisé lorsque leur échéance de règlement est supérieure à un an et que les effets de l'actualisation sont significatifs.

Les créances clients résultent des ventes aux clients finaux, lesquels sont géographiquement et économiquement largement répartis. En conséquence, le Groupe estime qu'il n'existe pas de concentration majeure du risque de crédit.

1.15 Impôts différés

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles existant entre les bases taxables et comptables des actifs et passifs consolidés sont enregistrés en appliquant la méthode du report variable. Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future apparaît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée.

Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur réalisation peut être raisonnablement anticipée.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité et qu'ils ont des échéances de renversement identiques.

1.16 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement présentées au bilan comportent les montants en caisse, les comptes bancaires, les dépôts à terme de trois mois au plus ainsi que les titres négociables sur des marchés officiels. D'une manière générale, tous les titres négociables sont constitués d'instruments à court terme tels que billets de trésorerie, fonds communs de placement ou équivalents. Ces instruments court terme sont considérés par le Groupe comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments sont comptabilisées en résultat.

1.17 Actions propres

Les actions Schneider Electric SA détenues par la société mère ou par des sociétés consolidées (par intégration globale) sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en réduction des capitaux propres.

Les gains ou pertes découlant de la vente des actions propres sont déduits des capitaux propres, nets des effets d'impôt.

1.18 Plans d'option d'achat et d'option de souscription d'action

Des plans d'option d'achat et d'option de souscription d'actions sont accordés aux dirigeants et à certains salariés du Groupe.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2- *Paiements fondés sur des actions*, ces plans font l'objet d'une valorisation à la date d'attribution et d'une comptabilisation en charge de personnel sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires, en général trois ou quatre ans selon les pays d'attribution.

Pour valoriser les plans, le Groupe utilise le modèle binomial de Cox, Ross, Rubinstein.

1.19 Engagements de retraite et autres avantages au personnel

Sur la base des législations et pratiques nationales, les filiales du Groupe peuvent avoir des engagements dans le domaine des plans de retraites et des indemnités de fin de carrière. Les montants payés au titre de ces engagements sont conditionnés par des éléments tels que l'ancienneté, les niveaux de revenus et les contributions aux régimes de retraites obligatoires.

➤ Régimes à cotisations définies

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charge les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues. N'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, aucune provision n'est comptabilisée au titre de ces régimes.

➤ Régimes à prestations définies

Pour l'évaluation de ses régimes à prestations définies, le Groupe utilise la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Le montant comptabilisé au bilan correspond au montant actualisé de l'obligation, diminuée du coût des services passés non comptabilisés et net des actifs du régime utilisables pour couvrir l'obligation.

Lorsque ce montant est un actif, l'actif reconnu est limité par le montant non encore reconnu au titre des coûts des services passés et ne peut être supérieur à la valeur actualisée de tout avantage économique à recevoir sous forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime.

Les changements liés aux modifications périodiques des hypothèses actuarielles relevant de la situation financière, économique générale ou aux conditions démographiques (changement dans le taux d'actualisation, augmentations annuelles des salaires, rendement des actifs, durée d'activité, etc) sont reconnus immédiatement dans le montant de l'engagement du Groupe, par la contrepartie d'une rubrique séparée des capitaux propres, « Autre résultat complet ».

➤ Régimes généraux et obligatoires et régimes multi-employeurs

Le Groupe participe dans la plupart des pays, aux régimes généraux et obligatoires ou dans certains pays à des régimes de retraites multi-employeurs. Ces régimes sont comptabilisés, en fonction de leurs termes, comme des régimes à cotisations définies ou comme des régimes à prestations définies. Dans le cas de régimes à prestations définies, le Groupe enregistre sa quote-part de l'obligation, des actifs et des coûts associés au régime.

➤ Retraites complémentaires

Le Groupe assure des retraites complémentaires à un nombre limité de cadres dirigeants en activité ou retraités. Ces engagements sont provisionnés en fonction des termes contractuels des accords stipulant des niveaux de ressources garantis au-delà des régimes standards généraux.

➤ Autres engagements sociaux

Des provisions sont enregistrées et des charges reconnues pour la couverture de frais médicaux engagés pour certains retraités du Groupe, en Europe et aux Etats -Unis.

Par ailleurs, le Groupe provisionne, pour l'ensemble de ses filiales, les engagements au titre des avantages liés à l'ancienneté (principalement médailles du travail pour les filiales françaises).

1.20 Provisions pour risques et charges

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis à vis d'un tiers, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

1.21 Instruments financiers et dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés uniquement pour gérer et couvrir opérationnellement les variations de taux de change, de taux d'intérêts ou de prix de certaines matières premières. Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. En conséquence, le Groupe met en œuvre des contrats tels que des contrats de « swaps », des contrats d'options ou couvertures à terme selon la nature des risques à couvrir.

➤ Couvertures de change

Le Groupe souscrit périodiquement des contrats de couverture de taux de change pour garantir des opérations libellées en devises étrangères. Une partie des couvertures ont comme élément sous-jacent les créances et dettes opérationnelles enregistrées au bilan des sociétés du Groupe. Le Groupe n'applique pas la comptabilité de couverture sur ces instruments. A la clôture, les contrats de couverture sont estimés à leur juste valeur (mark to market) et les gains et pertes de change sont pris en compte par le résultat financier. Ces gains ou pertes liés aux variations de juste valeur compensent les gains ou pertes de change découlant de la conversion au taux de clôture de l'exercice des comptes à recevoir ou à payer libellés en devises étrangères, conformément aux dispositions de la norme IAS 21- *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*.

Le Groupe peut également effectuer des opérations de couverture de flux prévisionnels qu'il s'agisse de flux d'exploitation récurrents ou d'opérations d'acquisition ou de cession de participations. En application de la norme IAS 39, ces couvertures de flux prévisionnels sont traitées comme des couvertures de flux futurs (Cash Flow Hedge). A la clôture, les instruments financiers correspondant à ces couvertures sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. La part efficace des couvertures est enregistrée dans une ligne distincte des capitaux propres (« Autre Résultat Complet ») jusqu'à la réalisation effective du flux couvert, puis en résultat lorsque le sous-jacent est comptabilisé en résultat. La part inefficace des couvertures est immédiatement comptabilisée en résultat financier.

Par ailleurs il n'existe pas de politique de couverture des bilans des sociétés étrangères.

➤ Couvertures de taux

Des contrats de « swaps » de taux d'intérêts permettent de gérer l'exposition du Groupe au risque de taux. Les instruments utilisés sont parfaitement adossés aux échéances, aux taux et aux devises des emprunts couverts. Ces contrats impliquent l'échange de taux fixes et variables. Le différentiel d'intérêts est comptabilisé en charges ou produits financiers par contrepartie de comptes d'intérêts à recevoir ou à payer le cas échéant. Pour ces instruments de taux, le Groupe n'a pas retenu la comptabilité de couverture selon IAS 39 et les effets sont comptabilisés immédiatement en résultat.

➤ **Couvertures d'achat de matières premières**

Le Groupe souscrit également des contrats d'approvisionnement de matières premières comportant des contrats d'achats à terme, d'échanges et options, contrats destinés à couvrir le cours des matières premières pour tout ou partie des achats prévisionnels futurs de matières premières. Selon IAS 39, ces couvertures qualifient de couvertures de flux futurs. A la clôture, ces instruments sont enregistrés au bilan à leur juste valeur (mark to market). La part efficace des couvertures est enregistrée dans une ligne distincte des capitaux propres (« Autre Résultat Complet ») jusqu'à la réalisation effective du flux couvert, puis en résultat (marge brute) lorsque le sous-jacent est comptabilisé en résultat. Les effets de ces couvertures sont alors incorporés dans le prix de revient des produits vendus. La part inefficace des couvertures est immédiatement comptabilisée en résultat financier.

Les flux de trésorerie découlant des instruments financiers sont traités dans le tableau de flux de trésorerie consolidés sur le même plan que les opérations auxquelles ils se rattachent.

➤ **Titres à durée indéterminée**

Le Groupe a consolidé le Fond Commun de Créances porteur des TDI. Les swaps liés au TDI chez le Fond Commun de Créances sont évalués à leur juste valeur.

Les swaps de taux d'intérêt sur le TDI souscrits directement par le Groupe sont des instruments dérivés ne qualifiant pas de couverture et sont comptabilisés à leur juste valeur avec enregistrement des variations de juste valeur en résultat financier.

1.22 Reconnaissance des revenus

Les revenus du Groupe sont principalement constitués des ventes de marchandises, des prestations de service et des revenus des activités d'affaires (contrats).

➤ **Ventes de marchandises**

Les ventes sont enregistrées lors du transfert de propriété (généralement FOB point d'embarquement).

Le Groupe accorde à certains de ses distributeurs des rabais calculés en fonction d'objectifs prédéterminés de ventes en valeur et en volume. Ces remises sont provisionnées dès la vente au distributeur et présentées en déduction du Chiffre d'Affaires.

De plus, et dans un nombre limité de cas, le Groupe négocie directement avec des clients internationaux des ventes de produits sur des bases mondiales ou nationales, sans l'intermédiaire de distributeurs et à un prix inférieur. Dans de telles situations, le Groupe indemnise ses distributeurs pour la perte de marge. Certaines filiales du Groupe peuvent aussi attribuer des escomptes financiers. Ces escomptes et rabais sont enregistrés en diminution des ventes.

Le chiffre d'affaires consolidé est présenté net de l'ensemble de ces rabais et escomptes.

➤ **Prestations de service**

Les revenus des prestations de services sont enregistrés sur la durée et selon les modalités du contrat.

Les revenus liés aux prestations de service sont reconnus lorsque le résultat de la transaction peut être déterminé de façon fiable, et en fonction de l'avancement de la prestation rendue par le Groupe.

➤ **Contrats à long terme**

Le produit résultant de l'exécution des contrats à long terme est comptabilisé en utilisant la méthode du pourcentage d'avancement déterminé soit en pourcentage des coûts encourus par rapport aux coûts totaux estimés à terminaison, soit selon les étapes techniques définies au contrat et en particulier, les phases essentielles de performance (preuve de l'installation ou livraison des équipements).

Pour tous les contrats à long terme, les pertes à terminaison probables sont provisionnées. La valeur des travaux en cours comporte les coûts directs et indirects liés à l'exécution des contrats.

➤ **Subventions**

Les subventions obtenues sur le résultat sont présentées en déduction des charges auxquelles elles sont liées.

1.23 Résultat par action

Le résultat par action est calculé conformément à la norme IAS 33- *Résultat par Action*.

Le résultat net par action dilué est calculé en ajustant le résultat net part du Groupe et le nombre d'actions en circulation de l'effet dilutif de l'exercice des plans d'options ouverts à la date de clôture. La dilution rattachée aux options est déterminée selon la méthode du rachat d'actions (nombre théorique d'actions rachetées au prix du marché (prix moyen de l'année) à partir des fonds recueillis lors de l'exercice).

1.24 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie consolidés est préparé en utilisant la méthode indirecte : celle-ci présente l'état de rapprochement du résultat net avec la trésorerie nette générée par les opérations de l'exercice. La trésorerie à l'ouverture et à la clôture inclut les disponibilités et autres instruments de placement, sous déduction des découverts bancaires.

1.25 Information sectorielle

L'information sectorielle présentée à la note 12 est basée sur les segments d'activités suivis par la direction du Groupe pour l'analyse de la performance opérationnelle.

Note 2 - Principales opérations du semestre

Evolution du périmètre de consolidation

Les principales variations de périmètre au 30 juin 2005 peuvent se résumer ainsi :

Acquisitions

Acquisitions réalisées

Le 14 avril 2005, le Groupe a procédé à l'acquisition de 100% du capital de Power Measurement Inc. Cette entreprise canadienne est l'une des entreprises leaders dans la conception, la production et la commercialisation de systèmes de gestion de l'énergie. Cette société est consolidée depuis cette date par intégration globale dans les comptes du Groupe.

Le 30 mai 2005, le Groupe a procédé à l'acquisition de 50,9% du capital de Elau Administration GmbH portant ainsi sa participation à 100%.

Le groupe Elau est consolidé par mise en équivalence jusqu'au 31 mai 2005 et est intégré globalement à compter du 1^{er} juin 2005.

Acquisitions en cours

Le 8 juin 2005, le Groupe a annoncé l'acquisition de la division automatismes du bâtiment de Invensys en Europe et au Moyen Orient, ABS EMEA. La réalisation de cette opération est soumise à l'approbation des autorités de la concurrence. ABS EMEA sera consolidée par intégration globale au second semestre.

Le 30 juin 2005, la filiale américaine de Schneider Electric, Square D, a signé un accord d'acquisition de la société Juno Lighting Inc, leader des équipement d'éclairage pour les marchés commerciaux et résidentiels. Cette acquisition devrait être clôturée en fin de troisième trimestre 2005.

Ces deux opérations n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2005.

Entrées dans le périmètre

La société SE Relays, regroupant les actifs relatifs à l'activité de Magnecraft acquis en décembre 2004, est consolidée à compter du 1^{er} janvier 2005.

La société Abacus, acquise en novembre 2004 a été fusionnée au 1^{er} janvier 2005 dans la société TAC Americas et est consolidée par intégration globale depuis cette date.

Impact des principales acquisitions sur le 1er semestre 2005

L'impact des acquisitions sur le compte de résultat consolidé au 30 juin 2005 est le suivant :

Données proforma :

	30.06.2005	30.06.2005	30.06.2004
	Publié	hors acquisitions	IFRS
Chiffre d'affaires	5 399,3	5 227,3	4 976,7
Résultat d'exploitation	675,8	646,8	576,3
<i>Taux de marge opérationnelle</i>	<i>12,5%</i>	<i>12,4%</i>	<i>11,6%</i>
Résultat net- Part du Groupe	413,1	394,3	360,0

Note 3 - Ecart d'acquisition

3.1 Principaux écarts d'acquisition

	Année d'acquisition	IFRS	IFRS
		30.06.2005	31.12.04
		Net	Net
Square D Company	1991	1138,5	1010,0
LK AS	1999	218,2	218,6
AB Wibe	1999	98,9	103,3
Elko AS	1999	93,9	90,2
LE OY Prod	1999	71,6	71,6
Elda SE	1999	52,7	52,1
Thorsman & Co	1999	45,5	47,5
Eljo AB	1999	38,0	39,7
Autres Lexel	1999	248,3	249,5
Groupe Lexel	1999	867,1	872,5
TAC/ Andover/ Abacus	2003 à 2005	626,3	563,9
MGE UPS	2000 à 2004	561,5	546,1
Telemecanique	1988	462,6	462,6
Clipsal	2004	262,2	245,0
Power Measurement Inc	2005	165,9	0,0
Crouzet Automatismes	2000	162,8	161,9
Positec	2000	105,9	105,9
Kavlico	2004	93,3	106,9
Merlin Gerin	1992	87,2	87,2
Digital Electronics	2002	86,3	83,7
Elau	2004 et 2005	58,0	6,6
Federal Pioneer	1990	55,3	50,2
Infra +	2000 à 2004	43,1	43,1
Mita Holding	1999	42,6	40,7
PDL	2001	36,5	33,5
Autres filiales (1)		133,4	119,2
TOTAL		4 988,5	4 539,0

(1) concerne environ 50 sociétés

3.2 Mouvements de la période

Les principaux mouvements entre le 31 décembre et le 30 juin sont récapitulés dans le tableau suivant :

	30.06.2005	31.12.2004
Ecarts d'acquisition nets à l'ouverture	4 539,0	3 512,8
Acquisitions	243,8	1151,9
Cessions		(8,3)
Reclassement/ Allocation	(24,0)	(65,9)
Perte de valeur	(9,9)	
Impact des variations des taux de change	239,6	(128,2)
Impact de l'application de IAS 32/39 au 1/1/2005		76,7
Ecarts d'acquisition nets à la clôture	4 988,5	4 539,0

Les acquisitions de l'année 2005 concernent essentiellement Power Measurement Inc, Elau, Abacus et SE Relays (Magnecraft).

La reconnaissance des incorporels de Kavlico Inc pour un montant de 24 millions d'euros, nets d'impôts différés, dont 12 millions d'euros pour la marque, a réduit d'autant le montant de l'écart d'acquisition constaté lors de la première consolidation de Kavlico en 2004.

Le Groupe procède à la revue des valeurs des écarts d'acquisition en réalisant des tests de perte de valeur basés sur des flux de trésorerie futurs actualisés à un taux de 8,2% correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe, majoré d'une prime de risque en fonction de la zone géographique.

Les dépréciations constatées sur la période concernent divers écarts d'acquisition de valeur individuelle non significative et ont été enregistrées en « Autres produits et charges » (note 13).

Les principales variations de taux de change concernent les écarts d'acquisition en dollars américains relatifs à Square D, TAC Americas, Power Measurement Inc, Andover et Kavlico, et en dollars australiens, relatif à Clipsal.

L'application des normes IAS 32 et 39 au 1^{er} janvier 2005 a eu pour effet de comptabiliser l'option de vente accordée par le Groupe à certains actionnaires minoritaires. La reconnaissance de ces options de vente a pour contrepartie la constatation d'un goodwill pour 76,7 millions d'euros tel que décrit à la note 17.9.F du rapprochement IFRS.

3.3 Acquisitions

Ecart d'acquisition Power Measurement Inc (PMI)

Power Measurement Inc est consolidé pour la première fois à compter du 14 avril 2005. Le Groupe est en cours d'identification des actifs incorporels acquis. L'écart d'acquisition s'élève à 200,6 millions de dollars, soit 166 millions d'euros au 30 juin 2005.

Ecart d'acquisition Elau

Le groupe Elau est consolidé par intégration globale depuis le 1er juin 2005. Les acquisitions successives de 49,1% au 1^{er} juin 2004 et 50,9% au 30 mai 2005 pour un prix avant ajustement éventuel de 71 millions d'euros génèrent un écart d'acquisition de 58 millions d'euros.

Le Groupe a la possibilité de finaliser l'identification des actifs et passifs acquis, en particulier l'évaluation des actifs incorporels, jusqu'au 30 juin 2006.

Ecart d'acquisition Abacus

Abacus est consolidé par intégration globale depuis le 1er janvier 2005.

Jusqu'au 31 décembre 2005, le Groupe a la possibilité de finaliser l'identification des actifs et passifs acquis, en particulier les actifs incorporels. L'écart d'acquisition s'élève à 21,2 millions de dollars, soit 17,5 millions d'euros au 30 juin 2005.

Ecart d'acquisition SE Relays

La société SE Relays est consolidée par intégration globale depuis le 1er janvier 2005. L'écart d'acquisition total a été déterminé de la façon suivante :

	<i>En millions de dollars</i>	<i>En millions d'euros (*)</i>
Prix d'acquisition	26,6	19,5
Valeur des actifs et passifs acquis		
Situation nette au 1er janvier 2005	2,3	1,7
Réévaluation des actifs et passifs acquis	7,1	5,2
Marque	0,8	0,6
Situation nette réévaluée au 1^{er} janvier 2005	10,2	7,5
Ecart d'acquisition	16,4	12,0

(*) conversion au cours du 01/01/2005 soit 1 USD=0,73416 EUR

Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois arrivant à échéance le 14 avril 2006 pour finaliser l'évaluation des actifs incorporels.

Note 4 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les variations des valeurs nettes, y compris les immobilisations en location-financement, entre le 31 décembre 2004 et le 30 juin 2005 s'analysent de la manière suivante :

	Marques	R&D	Autres Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations destinées à la vente *	Total
Situation d'ouverture au 31.12.04	615,3	61,9	217,3	1 456,7	7,6	2 358,8
Acquisitions		54,0	26,5	162,9		243,4
Cessions		(0,1)	(11,9)	(81,6)		(93,6)
Amortissements	(0,1)	(3,1)	(26,0)	(60,8)		(90,0)
Impairment				(4,1)		(4,1)
Ecart de conversion	19,4	1,2	8,9	53,6		83,1
Reclassement			30,9	(30,9)		
Variation de périmètre et Divers	13,6	0,7	39,3	4,3	(2,0)	55,9
Situation de clôture au 30.06.05	648,2	114,6	285,0	1 500,1	5,6	2 553,5

* Les immobilisations destinées à la vente correspondent à certains bâtiments mis en vente en France.

Note 5 - Titres de participation mis en équivalence et titres non consolidés

5.1 Titres de participation mis en équivalence

Le détail des titres mis en équivalence s'analyse comme suit :

	% de détention		Quote part de situation nette		Quote part de résultat	
	30.06.2005	30.06.2004	30.06.2005	30.06.2004	30.06.2005	30.06.2004
MGE Finances	-	-	-	-	-	(0,9)
VA Tech Schneider HV GmbH (1)	-	-	-	-	-	(0,8)
Delta Dore Finance	20,0%	20,0%	11,8	10,4	0,4	0,3
Entivity (1)	-	31,2%	-	0,3	-	(0,5)
Clipsal Asia Holdings	50,0%	50,0%	43,0	48,8	(3,1)	0,0
ELAU Administration GmbH (2)	-	49,05%	-	5,1	0,8	0,1
Autres	N/A	N/A	(6,6)	(4,9)	(0,6)	(0,4)
Total			48,2	59,7	(2,5)	(2,2)

(1) Société cédée au cours de l'année 2004.

(2) Voir Note 2 Evolution du périmètre et Note 3 Ecart d'acquisition.

Les transactions avec les parties liées concernent principalement les opérations avec les sociétés mises en équivalence et ne sont pas significatives au 30 juin 2005.

5.2 Titres non consolidés

Les titres non consolidés sont détaillés ci-dessous :

				30.06.2005	31.12.2004
	% détenu	Valeur brute	Dépréciation	Juste Valeur	Juste valeur
I – Titres cotés					
Finaxa	2,99%	76,7	-	174,1	120,9
Gold Peak Industries Holding Ltd	10,06%	10,6	6,1	4,5	10,1
Autres		0,4		0,4	5,5
Total titres cotés		87,7	6,1	179,0	136,5
II – Titres non cotés					
SE Relays LLC (1)	100,00%				26,5
Eb@se France (2)	100,00%	20,7	20,7	-	-
Abacus Engineered Systems (1)	100,00%				16,8
Comipar	4,15%	16,4	16,4	-	-
Easy Plug SAS (2)	50,00%	8,8	8,8	-	-
Paramer (3)	98,96%	7,3	1,5	5,8	5,5
SE Venture	100,00%	6,6	6,6	-	-
Simak (3)	98,50%	5,5	0,5	5,0	4,5
Autres (4)		27,9	18,0	9,9	8,7
Total titres non cotés		93,2	72,5	20,7	62,0
Total titres non consolidés		180,9	78,6 *	199,7	198,5

(1) Participations consolidées à partir du 1er janvier 2005

(2) Participations déconsolidées : en cours de liquidation

(3) Sociétés sans activité

(4) Valeur unitaire brute inférieure à 5 millions d'euros

* dont 2,2 millions d'euros de dépréciation nette comptabilisée au premier semestre 2005

La juste valeur correspond à la valeur du cours de clôture pour les titres cotés sur un marché actif et à la valeur nette comptable pour les titres non cotés.

Note 6 - Capitaux propres

6.1 Variation des réserves de conversion part du Groupe

L'incidence globale des variations des taux de conversion des devises conduit à une augmentation des capitaux propres du Groupe de 205,2 millions d'euros et concerne les principales devises suivantes :

	Part du Groupe 30.06.2005	Part du Groupe 31.12.2004
		IFRS hors IAS 32, 39
Dollar US	127,6	(68,1)
Yen japonais	(2,0)	0,1
Couronne danoise	(3,5)	(0,8)
Yuan chinois	15,3	(0,4)
Livre sterling	9,5	(3,8)
Couronne suédoise	(15,2)	3,3
Autres devises	73,5	(14,8)
TOTAL	205,2	(84,5)

6.2 Plans d'options

Au titre des plans d'option de souscription en cours, Schneider Electric SA a créé 12 500 actions lors du premier semestre 2005.

Le Conseil d'Administration du 12 mai 2005 a mis en place le plan d'options n°25 qui prévoit l'attribution de 138 500 options de souscription aux lauréats des trophées "New 2004", à un prix d'exercice de 57,02 euros, exerçables entre le 1er octobre 2005 et le 12 mai 2013.

Le Conseil d'Administration du 28 juin 2005 a mis en place le plan d'options n°26 qui prévoit l'attribution de 2 003 800 options de souscription ou d'achat à un prix d'exercice de 60,78 euros, en principe exerçables entre le 28 juin 2009 et le 28 juin 2013. Leur exercice est subordonné à une condition d'appartenance au Groupe et pour la moitié des options à l'atteinte d'objectifs annuels basés sur le chiffre d'affaires et sur le ratio résultat d'exploitation sur chiffre d'affaires.

Le Groupe a constaté, dans les frais de structure, une charge de 8,2 millions d'euros au 30 juin 2005 au titre des plans 21, 24 et 25.

Note 7 - Provisions pour retraites et engagements assimilés

La valeur des actifs et provisions enregistrés au bilan consolidé au titre des engagements de retraite et assimilés et des actifs affectés à leur couverture a évolué au premier semestre comme suit :

	Régimes de retraite		Autres avantages	
	30.06.2005	31.12.2004	30.06.2005	31.12.2004
Autres actifs à long terme	28,4		-	-
Provisions pour retraite et engagements assimilés	(516,8)	(521,1)	(563,5)	(505,0)
Passif net comptabilisé au bilan	(488,4)	(521,1)	(563,5)	(505,0)

La charge nette enregistrée au premier semestre 2005 en résultat d'exploitation relative aux engagements de retraite et assimilés ainsi qu'aux actifs affectés à leur couverture, s'analyse comme suit :

	Régimes de retraite		Autres avantages	
	30.06.2005	31.12.2004	30.06.2005	31.12.2004
Coût des services rendus sur l'exercice	22,8	48,5	2,9	6,4
Coût financier (effet de l'actualisation)	43,3	87,9	12,2	26,2
Rendement attendu sur les actifs des régimes	(46,0)	(87,4)	-	-
Coût des services passés sur l'exercice	1,0	1,2	(1,0)	(5,1)
Ecart actuariels comptabilisés sur l'exercice				
Effet des liquidations/réductions de régimes	(2,9)	(0,8)	-	-
Charge totale comptabilisée au résultat	18,2	49,4	14,1	27,5

Les hypothèses retenues pour évaluer les engagements et les charges de retraites sont revues chaque année. Ces révisions sont généralement effectuées en fin d'année.

Note 8 - Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges	31.12.2004	Dont part LT	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	Autres variations	30.06.2005	Dont part LT
				*		**		
Risques économiques	59,6	55,6	0,8	(2,4)	1,9	(0,3)	59,6	44,4
Risques commerciaux	47,0	47,0	3,3	(4,6)	6,2	6,6	58,5	43,9
Risques sur produits	120,3	32,1	20,5	(33,5)	7,7	2,6	117,6	29,5
Risques environnementaux	34,7	34,7		(0,6)	0,9	(0,1)	34,9	31,9
Restructuration	108,0		41,1	(61,2)	2,4	(1,2)	89,1	20,0
Autres risques	59,2	22,9	6,5	(5,4)	3,1	(2,6)	60,8	31,1
Total des provisions	428,8	192,3	72,2	(107,7)	22,2	5,0	420,5	200,8

* Au 30 juin 2005, le montant des reprises sans utilisation n'est pas significatif

** les autres variations se composent essentiellement des variations de périmètre et de l'effet de l'actualisation

Le Groupe comptabilise des provisions pour risques et charges sur des passifs identifiés. Ces provisions sont estimées selon le cas, sur une base individuelle ou statistique.

Le taux d'actualisation utilisé au 30 juin 2005 pour les provisions à long terme est de 3,5% (3,7% au 31 décembre 2004).

Les principales variations de la période concernent:

- les risques sur produits

Les variations constatées en 2005 concernent principalement la consommation de la provision constituée en 2004 relative au dysfonctionnement d'un disjoncteur AFI Breaker pour 8 millions d'euros, ainsi que les dotations et les reprises des provisions sur garantie.

- les restructurations

Les reprises enregistrées sur la période au titre des restructurations s'expliquent par la consommation des provisions existantes au 31 décembre 2004 notamment en France et aux Etats-Unis.

Les dotations de la période concernent essentiellement la réorganisation des capacités de production en France et au Japon et la réorganisation des services informatiques pour 34 millions d'euros ainsi que la poursuite de l'intégration des entités Lexel pour 7 millions d'euros.

Note 9 - Endettement et trésorerie

	30.06.2005	31.12.2004
Emprunts obligataires	(1 200,0)	(1 200,0)
Autres emprunts auprès d'établissements de crédit	(76,9)	(89,3)
Financement des locations financières	(18,0)	(23,4)
Participation des salariés	(6,3)	(7,0)
Part court terme des dettes long terme	32,9	73,8
Dettes long terme	(1 268,3)	(1 245,9)
Billets de trésorerie	(430,0)	(60,4)
Intérêts courus non échus	(39,4)	(11,3)
Autres dettes	(97,6)	(80,8)
Découverts et encours bancaires	(71,6) (1)	(28,0)
Part court terme des dettes long terme	(32,9)	(73,8)
Dettes court terme	(671,5)	(254,3)
Disponibilités	596,7	556,7
Valeurs mobilières de placement	176,5	419,1
Trésorerie	773,2 (1)	975,8
Trésorerie (Endettement) net	(1 166,6)	(524,4)

(1) La trésorerie nette des découverts et encours bancaires s'élève à 701,6 millions d'euros. Elle représente le montant de trésorerie présenté au tableau des flux de trésorerie consolidés.

Les valeurs mobilières de placement se composent, pour l'essentiel, de valeurs à fort coefficient de liquidité (SICAV et fonds communs de placement).

Note 10 - Engagements et passifs éventuels

10.1 Engagements donnés et reçus

	30.06.2005	31.12.2004
Cautions de contre-garantie sur marchés (1)	155,8	171,0
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles (2)	19,1	33,4
Avals, cautions et garanties donnés	0,9	4,2
Autres engagements donnés (3)	209,1	209,1
Garanties données	384,9	417,7
Avals, cautions et garanties	32,5	33,6
Garanties reçues	32,5	33,6

- (1) Dans certains contrats, les clients exigent d'obtenir une garantie de la banque attestant que la filiale remplira ses obligations contractuelles dans leur totalité. Pour ces contrats, le Groupe donne une contre-garantie à la banque. Si une demande est déposée, le risque associé à l'engagement est évalué et une provision pour risques est enregistrée quand le risque est considéré comme probable et que son estimation repose sur des bases raisonnables.
- (2) Des nantissements d'actifs corporels ou financiers sont fournis pour garantir certains prêts.
- (3) Les autres engagements donnés comprennent notamment des lettres de crédit émises par la filiale américaine Square D, ainsi que des garanties données en paiement de loyers.

10.2 Engagements d'achats

Les engagements d'achats de titres de participation représentent des engagements contractuels pris par le Groupe pour l'achat d'intérêts minoritaires de sociétés consolidées, ou des compléments de prix éventuels sur des opérations réalisées.

L'acquisition d'Elau et l'option de vente accordée aux actionnaires minoritaires de MGE ayant été comptabilisés sur le premier semestre 2005, le montant résiduel des engagements n'est pas significatif au 30 juin 2005.

10.3 Passifs éventuels

D'une manière générale, la direction considère que les provisions constituées au bilan, au titre des litiges connus à ce jour et auxquels le Groupe est partie, devraient être suffisantes pour qu'ils n'affectent pas de manière substantielle la situation financière ou les résultats du Groupe. Il en est en particulier ainsi pour les conséquences possibles d'un litige impliquant actuellement en Belgique d'anciens dirigeants et cadres du Groupe qui est décrit dans le rapport annuel.

Les contrats d'emprunts ne contiennent pas de clauses en cas de dégradation de la notation de la dette long terme du Groupe, il existe cependant sur certains emprunts des clauses imposant le respect de ratios. Au 30 juin 2005, le Groupe respectait les dispositions desdites clauses.

Note 11 - Instruments financiers

11.1 Valeurs d'inventaire et valeurs nominales des instruments financiers dérivés de couverture

	31.12.2004				30.06.2005	30.06.2005	
	Quali- fication	Valeur d'inventaire	Résultat financier	Capitaux Propres	Trésorerie	Valeur d'inventaire	Valeur nominale
	IFRS		(1)	(2)			
Change							
Contrats à terme en couverture de flux futurs	CFH*	10,0		(12,8)		(2,8)	69,1
Autres contrats à terme en couverture d'éléments bilantiels	Trading	31,1	(98,4)			(67,3)	849,6
Options et autres instruments de couverture	Trading et CFH*	3,9	(3,1)	(2,2)		(1,4)	50,9
Métaux							
Couvertures fermes et optionnelles	CFH*	7,7		0,1		7,8	79,5
Taux							
Swaps sur des lignes de crédit	Trading	(3,3)	1,5			(1,8)	117,4
Autres Swaps de taux d'intérêt	Trading	(56,0)			17,0	(39,0)	457,3
Instruments financiers dérivés de couverture		(6,6)	(100,0)	(14,9)	17,0	(104,5)	1 623,8

* Cash Flow Hedge (couverture de flux futurs)

- (1) Les effets sur le résultat de la période sont compensés par les variations de juste valeur des éléments sous-jacents également enregistrées au compte de résultat.
(2) Ces éléments sont présentés dans une ligne distincte des capitaux propres « Autre résultat complet ».

11.2 Valeur d'inventaire et valeur de marché des autres instruments financiers

	30.06.2005	
	Valeur d'inventaire	Valeur de marché
Titres de participation non consolidés	199,7	199,7
Valeurs mobilières de placement	176,5	176,5
Autres immobilisations financières	305,9	305,9
Emprunts obligataires	(1 200,0)	(1 268,9)
Pool bancaire (Groupe Lexel)	(4,7)	(4,7)
Titres à Durée Indéterminée	(15,1)	(15,1)
Autres dettes	(720,0)	(720,0)
Autres instruments financiers	(1 257,7)	(1 326,6)

La valeur de marché des instruments financiers est estimée, soit en interne par la méthode des cash flow actualisés au taux d'intérêt du marché, soit auprès des banques.

Note 12 - Information sectorielle par zones géographiques

Chiffre d'affaires	30.06.2005	30.06.2004
Europe	2 725	2 622
Amérique du Nord	1 333	1 155
Asie-Pacifique	917	860
Reste du monde	424	340
Total	5 399	4 977

Taux de marge opérationnelle	30.06.2005	30.06.2004
Europe	12,7%	11,4%
Amérique du Nord	12,9%	12,2%
Asie-Pacifique	11,5%	11,1%
Reste du monde	12,3%	12,1%
Total	12,5%	11,6%

Note 13 - Autres produits et charges d'exploitation

Au 30 juin 2005, les autres produits et charges d'exploitation se décomposent de la façon suivante:

	30.06.2005	30.06.2004
Restructurations	(46,6)	(38,0)
Provisions pour dépréciation d'actifs d'exploitation	(5,4)	
Plus ou moins value sur cessions d'actifs d'exploitation	7,1	2,5
Plus ou moins value sur cessions d'actifs non courants	(2,3)	11,7
Autres produits et charges d'exploitation	7,6 (1)	51,4 (2)
Total	(39,6)	27,6

(1) dont 9,9 millions d'euros au 30 juin 2005 de dépréciation d'écarts d'acquisition (voir Note 3 Ecarts d'acquisition).

(2) dont 12 millions d'euros au 30 juin 2004 d'indemnité transactionnelle reçue et 10 millions d'euros d'impact en IFRS de l'annulation des amortissements des écarts actuariels comptabilisés, eux, en « coûts généraux et commerciaux ».

En 2005, les autres produits et charges ont pour la plupart été réaffectés dans les autres rubriques du compte de résultat.

Note 14 - Résultat financier

Les intérêts, produits et charges financiers représentent les seuls produits et charges relatifs aux créances et dettes financières (y compris à l'actif les disponibilités et dépôts à court terme).

	30.06.2005	30.06.2004
Produits d'intérêts	20,9	16,8
Charges d'intérêts	(68,5)	(63,5)
Plus ou moins values sur cessions de titres de placement	4,1	18,3
Coût de la dette financière nette	(43,5)	(28,4)
Résultat de change net	(4,0)	0,3
Dividendes reçus	6,8	3,9
Dépréciation des titres de placement et de participation	(2,2)	4,1
Effet de l'actualisation	(6,5)	1,7
Ajustement de juste valeur	3,0	
Autres charges financières	(4,4)	(4,1)
Total	(50,8)	(22,5)

Note 15 - Charge d'impôts

15.1 Analyse de la charge d'impôt

Dès que les conditions réglementaires sont réunies, les sociétés du Groupe recourent à l'intégration fiscale des entités qu'elles détiennent. Schneider Electric SA a choisi cette option vis-à-vis de ses filiales françaises détenues directement ou indirectement par l'intermédiaire de Schneider Electric Industries SAS.

Analyse de la (charge) produit d'impôt	30.06.2005	30.06.2004
Impôt courant		
- France	(3,3)	(13,4)
- Etranger	(161,8)	(136,8)
Total	(165,1)	(150,2)
Impôts différés		
- France	(45,6)	(40,1)
- Etranger	15,5	11,8
Total	(30,1)	(28,3)
Produit / (Charge) d'impôt	(195,2)	(178,5)

15.2 Rapprochement entre impôt théorique et impôt effectif

	30.06.2005	30.06.2004
Résultat net (part du Groupe)	413,1	360,0
(Charge) Produit d'impôt	(195,2)	(178,5)
Perte de valeur des écarts d'acquisition	(9,9)	
Intérêts minoritaires	(14,2)	(13,1)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(2,5)	(2,2)
Résultat avant impôt et dépréciation des écarts d'acquisition	634,9	553,8
Taux d'impôt théorique	34,93%	35,43 %
Charge d'impôt théorique	(221,7)	(196,2)
Eléments en rapprochement :		
Ecart de taux France/Etranger	18,9	18,0
Crédits d'impôt et autres réductions d'impôt	13,2	13,8
Déficits fiscaux nés dans l'exercice non activés	(3,2)	(1,9)
Utilisation de reports fiscaux déficitaires non activés	4,3	1,4
Suppléments d'impôt	(6,4)	(4,6)
Autres différences permanentes	(0,3)	(9,0)
(Charge) Produit net d'impôt réel	(195,2)	(178,5)
Taux effectif d'impôt	30,7%	32,2 %

Note 16 - Evénements postérieurs au 30 juin 2005

Le 22 juillet 2005, le Groupe a annoncé l'acquisition du groupe américain BEI Technologies pour une valeur d'entreprise de 562 millions de dollars. Cette acquisition, soumise à l'approbation des autorités de la concurrence et autres conditions d'usage, devrait être finalisée et intégrée dans les comptes du Groupe au quatrième trimestre 2005.

Note 17 - Principes retenus pour la première application du référentiel IFRS

Les tableaux ci-dessous présentent les réconciliations entre les comptes 2004 préparés et publiés selon les règles et principes comptables français et ces mêmes comptes préparés selon le référentiel comptable international IFRS.

La réconciliation présentée ci-dessous détaille les retraitements effectués sur le bilan d'ouverture et de clôture ainsi que sur le compte de résultat de l'exercice 2004. Les réconciliations ci-dessous ont été préparées sur la base du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne par le règlement 1725/2003 et ses amendements ultérieurs.

Les normes IFRS sont applicables, selon les cas, à partir du 1er janvier 2004 ou du 1er janvier 2005. En particulier, les normes IAS 32 et IAS 39 ont été appliquées prospectivement à compter du 1er janvier 2005. La note 17.9 présente le détail des retraitements liés à l'application des normes IAS 32 et IAS 39.

17.1 Tableau de passage du bilan d'ouverture

17.1.1 – Tableau de passage du bilan

(en millions d'euros)

ACTIF	Notes	1.1.04 Normes Françaises	Retraitements	1.1.04 IFRS
Actif immobilisé :				
Ecarts d'acquisition, nets	17.7.2	3 512,8		3 512,8
Immobilisations incorporelles, nettes	17.7.1	270,7	1,3	272,0
Immobilisations corporelles, nettes	17.8.3	1 439,1	(9,3)	1 429,8
Immobilisations destinées à la vente	17.8.3	0,0	14,8	14,8
Total actif immobilisé		5 222,6	6,8	5 229,4
Immobilisations financières :				
Titres de participation mis en équivalence		60,5		60,5
Autres titres de participation		369,6		369,6
Autres immobilisations financières		585,4		585,4
Total immobilisations financières		1 015,5	0,0	1 015,5
Actifs d'impôt différé	17.7.4	747,2	175,9	923,1
Autres actifs à long terme	17.7.5	315,6	(315,2)	0,4
Total actif non courant		7 300,9	(132,5)	7 168,4
Actif circulant :				
Stocks et encours	17.7.3	1 124,1	36,2	1 160,3
Clients et créances d'exploitation		1 781,3	(31,6)	1 749,7
Autres débiteurs et charges constatées d'avance	17.7.1- 17.8.5	627,0	(40,4)	586,6
Disponibilités et valeurs mobilières de placement		3 087,5		3 087,5
Total actif circulant		6 619,9	(35,8)	6 584,1
Total de l'Actif		13 920,8	(168,3)	13 752,5

(en millions d'euros)

PASSIF	Notes	1.1.04 Normes Françaises	Retraitements	1.1.04 IFRS
Capitaux propres :				
Capital social		1 854,7		1 854,7
Primes d'émission, de fusion, d'apport		4 290,8		4 290,8
Autre Résultat complet				
Réserves consolidées		1 724,6	(714,6)	1 010,0
Réserves de conversion	17.8.2	(211,4)	211,4	0,0
Total capitaux propres (part de Schneider Electric SA)		7 658,7	(503,2)	7 155,5
Intérêts minoritaires		74,9	(0,5)	74,4
Total capitaux propres		7 733,6	(503,7)	7 229,9
Provisions pour risques et charges long terme :				
Provisions pour retraites et engagements assimilés	17.7.5	672,5	419,5	1 092,0
Autres provisions pour risques et charges	17.8.5	156,7	(17,8)	138,9
Total provisions pour risques et charges long terme		829,2	401,7	1 230,9
Dettes financières à long terme :				
Emprunts obligataires		1 200,0		1 200,0
Titres à durée indéterminée		113,6		113,6
Dettes financières à plus d'un an	17.8.3	121,7	5,0	126,7
Total dettes financières à long terme		1 435,3	5,0	1 440,3
Passifs d'impôt différé	17.7.4	92,2	(42,5)	49,7
Autres dettes long terme		40,5		40,5
Total dettes à long terme		2 397,2	364,2	2 761,4
Dettes à court terme :				
Fournisseurs et dettes d'exploitation		1 232,9		1 232,9
Dettes fiscales et sociales		663,1		663,1
Provisions pour risques et charges court terme	17.8.5	299,0	(28,8)	270,2
Autres dettes court terme		342,0		342,0
Dettes financières à court terme		1 253,0		1 253,0
Total dettes à court terme		3 790,0	(28,8)	3 761,2
Total du Passif		13 920,8	(168,3)	13 752,5

17.1.2 – Tableau de passage des capitaux propres

(en millions d'euros)

Capitaux propres - normes françaises - 1.1.04	Notes	7 658,7
<u>Retraitements IFRS</u>		
Retraites	17.7.5	(734,7)
Impôts différés passifs	17.7.4	(49,6)
Remises sur Chiffre d'Affaires	17.7.6	(31,7)
Retraitement des stocks	17.7.3	36,2
Actualisation des provisions	17.8.5	17,8
Elimination des charges à répartir	17.7.1	(10,0)
Autres		0,8
Effet d'impôt des retraitements	17.7.4	268,0
Capitaux propres - normes IFRS - 1.1.04		7 155,5

17.2 Tableau de passage au 31 décembre 2004

17.2.1 – Tableau de passage du bilan

(en millions d'euros)

ACTIF	Notes	31.12.04 Normes Françaises	Retraitements	31.12.04 IFRS	Retraitements IAS 32 39	31.12.04 IFRS avec IAS 32 39
					<i>Note 17.9</i>	
Actif immobilisé :						
Ecarts d'acquisition, nets	17.7.2	4 077,7	384,6	4 462,3	76,7	4 539,0
Immobilisations incorporelles, nettes	17.7.1	846,5	48,0	894,5		894,5
Immobilisations corporelles, nettes	17.8.3	1 458,8	(2,1)	1 456,7		1 456,7
Immobilisations disponibles à la vente	17.8.3		7,6	7,6		7,6
Total actif immobilisé		6 383,0	438,1	6 821,1	76,7	6 897,8
Immobilisations financières :						
Titres de participation mis en équivalence		65,3	0,0	65,3		65,3
Autres titres de participation		154,3	0,0	154,3	44,2	198,5
Autres immobilisations financières		288,1	0,0	288,1		288,1
Total immobilisations financières		507,7	0,0	507,7	44,2	551,9
Actifs d'impôt différé	17.7.4	752,8	77,5	830,3	2,4	832,7
Autres actifs à long terme	17.7.5	262,1	(262,1)	0,0		0,0
Total actif non courant		7 905,6	253,5	8 159,1	123,3	8 282,4
Actif circulant :						
Stocks et encours	17.7.3	1 369,7	39,7	1 409,4		1 409,4
Clients et créances d'exploitation		2 135,7	0,0	2 135,7		2 135,7
Autres débiteurs et charges constatées d'avance	17.7.1- 17.8.5	571,5	(42,4)	529,1	21,7	550,8
Disponibilités et valeurs mobilières de placement		1 062,8	0,0	1 062,8	(87,0)	975,8
Total actif circulant		5 139,7	(2,7)	5 137,0	(65,3)	5 071,7
Total de l'Actif		13 045,3	250,8	13 296,1	58,0	13 354,1

(en millions d'euros)

PASSIF	Notes	31.12.04 Normes Françaises	Retraitements	31.12.04 IFRS	Retraitements IAS 32 39	31.12.04 IFRS avec IAS 32 39
					<i>Note 17.9</i>	
Capitaux propres :						
Capital social		1 809,6	0,0	1 809,6		1 809,6
Primes d'émission, de fusion, d'apport		4 049,9	0,0	4 049,9		4 049,9
Autre résultat complet			22,3	22,3	41,9	64,2
Réserves consolidées		2 023,8	(426,0)	1 597,8	(90,9)	1 506,9
Réserves de conversion		(308,2)	223,7	(84,5)	0,2	(84,3)
Total capitaux propres (part de Schneider Electric SA)		7 575,1	(180,0)	7 395,1	(48,8)	7 346,3
Intérêts minoritaires		69,0	3,8	72,8	3,4	76,2
Total capitaux propres		7 644,1	(176,2)	7 467,9	(45,4)	7 422,5
Provisions pour risques et charges long terme :						
Provisions pour retraites et engagements assimilés	17.7.5	660,9	365,3	1 026,2		1 026,2
Autres provisions pour risques et charges	17.8.5	208,7	(16,4)	192,3		192,3
Total provisions pour risques et charges long terme		869,6	348,9	1 218,5	0,0	1 218,5
Dettes financières à long terme :						
Emprunts obligataires		1 200,0	0,0	1 200,0		1 200,0
Titres à durée indéterminée		73,3	0,0	73,3	(73,3)	0,0
Dettes financières à plus d'un an	17.8.3	20,8	4,1	24,9	21,0	45,9
Total dettes financières à long terme		1 294,1	4,1	1 298,2	(52,3)	1 245,9
Passifs d'impôt différé	17.7.4	101,5	101,7	203,2	22,7	225,9
Autres dettes long terme		104,4	0,0	104,4	73,3	177,7
Total dettes à long terme		2 369,6	454,7	2 824,3	43,7	2 868,0
Dettes à court terme :						
Fournisseurs et dettes d'exploitation		1 384,4	0,0	1 384,4		1 384,4
Dettes fiscales et sociales		849,5	0,0	849,5		849,5
Provisions pour risques et charges court terme	17.8.5	264,2	(27,7)	236,5		236,5
Autres dettes court terme		279,2		279,2	59,7	338,9
Dettes financières à court terme		254,3	0,0	254,3		254,3
Total dettes à court terme		3 031,6	(27,7)	3 003,9	59,7	3 063,6
Total du Passif		13 045,3	250,8	13 296,1	58,0	13 354,1

17.2.2 – Résultat net

(en millions d'euros)

Résultat net (part de Schneider Electric SA) - Normes françaises - 31.12.04	Notes	564,6
Retraitements IFRS :		
Amortissement des écarts d'acquisition	17.7.2	217,1
Capitalisation de la recherche et développement	17.7.1	45,6
Reprise d'amortissement des écarts actuariels sur retraites	17.7.5	38,7
Charge de stock option	17.7.7	(8,9)
Autres		3,2
Effet d'impôt des retraitements	17.7.4	(32,1)
Part des minoritaires		(4,3)
Résultat net (part de Schneider Electric SA) - Normes IFRS - 31.12.04		823,9

17.3 Tableau de passage du bilan au 30 juin 2004

(en millions d'euros)

ACTIF	Notes	30.06.04 Normes Françaises	Retraitements	30.06.04 IFRS
Actif immobilisé :				
Ecarts d'acquisition, nets	17.7.2	3 959,0	279,4	4 238,4
Immobilisations incorporelles, nettes	17.7.1	818,1	25,0	843,1
Immobilisations corporelles, nettes	17.8.3	1 497,6	(9,4)	1 488,2
Immobilisations destinées à la vente	17.8.3		14,9	14,9
Total actif immobilisé		6 274,7	309,9	6 584,6
Immobilisations financières :				
Titres de participation mis en équivalence		59,7		59,7
Autres titres de participation		291,3		291,3
Autres immobilisations financières		294,9		294,9
Total immobilisations financières		645,9	0,0	645,9
Actifs d'impôt différé	17.7.4	772,2	175,5	947,7
Autres actifs à long terme	17.7.5	303,4	(303,4)	0,0
Total actif non courant		7 996,2	182,0	8 178,2
Actif circulant :				
Stocks et encours	17.7.3	1 392,0	42,9	1 434,9
Clients et créances d'exploitation		2 223,3	(31,7)	2 191,6
Autres débiteurs et charges constatées d'avance	17.7.1- 17.8.5	565,9	(39,2)	526,7
Disponibilités et valeurs mobilières de placement		1 313,3		1 313,3
Total actif circulant		5 494,5	(28,0)	5 466,5
Total de l'Actif		13 490,7	154,0	13 644,7

(en millions d'euros)

PASSIF	Notes	30.06.04 Normes Françaises	Retraitements	30.06.04 IFRS
Capitaux propres :				
Capital social		1 859,9		1 859,9
Primes d'émission, de fusion, d'apport		4 313,3		4 313,3
Autre Résultat complet				0,0
Réserves consolidées		1 549,1	(576,6)	972,5
Réserves de conversion		(158,0)	196,4	38,4
Total capitaux propres (part de Schneider Electric SA)		7 564,3	(380,2)	7 184,1
Intérêts minoritaires		61,4	(0,1)	61,3
Total capitaux propres		7 625,7	(380,3)	7 245,4
Provisions pour risques et charges long terme :				
Provisions pour retraites et engagements assimilés	17.7.5	690,2	432,9	1 123,1
Autres provisions pour risques et charges	17.8.5	159,3	18,0	177,3
Total provisions pour risques et charges long terme		849,5	450,9	1 300,4
Dettes financières à long terme :				
Emprunts obligataires		1 200,0		1 200,0
Titres à durée indéterminée		94,2		94,2
Dettes financières à plus d'un an	17.8.3	111,7	4,6	116,3
Total dettes financières à long terme		1 405,9	4,6	1 410,5
Passifs d'impôt différé	17.7.4	90,8	143,1	233,9
Autres dettes long terme		92,2		92,2
Total dettes à long terme		2 438,4	598,6	3 037,0
Dettes à court terme :				
Fournisseurs et dettes d'exploitation		1 508,2	0,0	1 508,2
Dettes fiscales et sociales		893,6	0,0	893,6
Provisions pour risques et charges court terme	17.8.5	323,3	(64,3)	259,0
Autres dettes court terme		308,9		308,9
Dettes financières à court terme		392,6	0,0	392,6
Total dettes à court terme		3 426,6	(64,3)	3 362,3
Total du Passif		13 490,7	154,0	13 644,7

17.4. Tableau de passage du compte de résultat au 30 juin 2004

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros sauf le résultat par action)</i>	Notes	30.06.04 Normes Françaises	Retraitements	30.06.04 IFRS
Chiffre d'affaires	17.7.6	4 984,4	(7,7)	4 976,7
Coûts des ventes	17.7.1	(2 854,5)	(133,7)	(2 988,2)
Marge brute		2 129,9	(141,4)	1 988,5
Recherche et développement	17.7.1	(265,1)	138,7	(126,4)
Frais généraux et commerciaux		(1 335,1)	21,7	(1 313,4)
Autres produits et charges		41,8	(14,2)	27,6
Résultat d'exploitation		571,5	4,8	576,3
Résultat financier		(28,2)	5,7	(22,5)
Résultat courant avant impôts		543,3	10,5	553,8
Résultat exceptionnel	17.6	(38,1)	38,1	0,0
Impôts sur les sociétés		(159,9)	(18,6)	(178,5)
Résultat net des sociétés intégrées		345,3	30,0	375,3
Amortissement des écarts d'acquisition	17.7.2	(104,0)	104,0	0,0
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		(2,2)		(2,2)
Résultat net des activités poursuivies		239,1	134,0	373,1
Activités abandonnées				
Résultat net consolidé		239,1	134,0	373,1
Intérêts minoritaires		(12,8)	(0,3)	(13,1)
Résultat net (part de Schneider Electric SA)		226,3	133,7	360,0
Résultat net (part de Schneider Electric SA) par action (en euros/action)		1,01		1,61
Résultat net (part de Schneider Electric SA) après dilution (en euros/action)		1,01		1,61

(en millions d'euros)

Résultat net (part de Schneider Electric SA) - Normes françaises - 30.06.04	Notes	226,3
Retraitements IFRS :		
Amortissement des écarts d'acquisition	17.7.2	104,0
Capitalisation de la recherche et développement	17.7.1	22,4
Reprise d'amortissement des écarts actuariels sur retraites	17.7.5	19,5
Charge de stock option	17.7.7	(4,4)
Autres		11,1
Effet d'impôt des retraitements	17.7.4	(18,6)
Part des minoritaires		(0,3)
Résultat net (part de Schneider Electric SA) - Normes IFRS - 30.06.04		360,0

17.5 Tableau de passage du tableau de flux de trésorerie

	30.06.2004 IFRS	Capitalisation R&D	Reclassement R&C à CT	Autres	30.06.2004 Normes françaises
Autofinancement d'exploitation	580	(22)	(15)	0	543
Variation du besoin en fonds de roulement	(223)		15	56	(152)
Opération d'exploitation	357	(22)	0	56	391
Investissements d'exploitation	(145)	22		0	(123)
Investissements financiers et autres	(453)			(61)	(514)
Opération d'investissement	(598)	22	0	(61)	(637)
Opération de financement	(1 573)				(1 573)
Divers	(17)			5	(12)
Variation nette de Trésorerie	(1 831)	0	0	(0)	(1 831)
Trésorerie en début de période	2 902				2 902
Variation de trésorerie	(1 831)				(1 831)
Trésorerie en fin de période	1 071				1 071

	31.12.2004 IFRS	Capitalisation R&D	Reclassement R&C à CT	Autres	31.12.2004 Normes françaises
Autofinancement d'exploitation	1 282	(46)	24	0	1 260
Variation du besoin en fonds de roulement	(98)		(24)	(16)	(138)
Opération d'exploitation	1 184	(46)	0	(16)	1 122
Investissements d'exploitation	(329)	46		(1)	(284)
Investissements financiers et autres	(840)			0	(840)
Opération d'investissement	(1 169)	46	0	(1)	(1 124)
Opération de financement	(1 976)				(1 976)
Divers	5			17	22
Variation nette de Trésorerie	(1 956)	(0)	0	0	(1 956)
Trésorerie en début de période	2 902				2 902
Variation de trésorerie	(1 956)				(1 956)
Trésorerie en fin de période	946				946

L'effet principal de l'application des normes IFRS sur le tableau des flux de trésorerie est lié aux dépenses de développement capitalisées qui sont présentées en investissements d'exploitation dans le tableau de flux. Ce retraitement a pour conséquence un reclassement entre Autofinancement d'exploitation et Investissements d'exploitation pour 22 millions d'euros au 30 juin 2004 et 46 millions d'euros au 31 décembre 2004.

L'application de la norme IAS 7 a conduit le Groupe à préciser le classement de certaines provisions d'exploitation qui ont été reclassées de la Variation du besoin en fonds de roulement vers l'Autofinancement d'exploitation pour 15 millions d'euros au 30 juin 2004 et (24) millions d'euros au 31 décembre 2004. Par ailleurs, le traitement de l'intégration de la société MGE au 30 juin 2004 a été revu, générant un reclassement de 61 millions d'euros des activités d'investissement vers la Variation du besoin en fonds de roulement. Ce dernier reclassement avait déjà été pratiqué dans les comptes en normes françaises au 31 décembre 2004.

17.6. Retraitements liés à la première application du référentiel IFRS

Les options d'établissement du bilan d'ouverture au 1er janvier 2004 du Groupe ont été définies conformément à la norme IFRS 1- *Première Adoption des IFRS*.

Le Groupe a retenu les options suivantes pour préparer son bilan d'ouverture :

- les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités ;
- les écarts actuariels cumulés non comptabilisés sur les engagements de retraite (hors bilan) ont été intégralement comptabilisés par la contrepartie des capitaux propres ;
- les écarts de conversion cumulés au 1^{er} janvier 2004 ont été mis à zéro par la contrepartie des réserves consolidées sans impact sur les capitaux propres totaux ;
- la norme IAS 39 est appliquée de façon prospective à compter du 1^{er} janvier 2005.

Les autres options offertes par IFRS 1 n'ont pas été retenues et en particulier les options relatives à la réévaluation des actifs corporels et incorporels.

Présentation du compte de résultat

La présentation du compte de résultat a été revue conformément à IAS 1- *Présentation des Etats Financiers*. En particulier les éléments du résultat exceptionnel ont été reclassés dans les rubriques appropriées du résultat d'exploitation.

Par ailleurs, le classement des coûts de recherche et de développement a été revu, comme expliqué à la note 17.7.1.

17.7. Changement dans les méthodes et principes du Groupe

17.7.1. Actifs incorporels

- Immobilisations incorporelles générées par les activités de recherche et développement.

Les dépenses de développement capitalisables au regard des critères de la norme IAS 38 correspondent aux projets de création de produits nouveaux ou au renouvellement complet d'offres.

Le Groupe a mis en place à compter de 2004 les systèmes nécessaires pour permettre le suivi et la capitalisation au bilan des coûts de développement sur ces projets. En conséquence, seuls les projets relatifs au développement de nouveaux produits lancés à partir de 2004 sont capitalisés.

L'effet de la capitalisation des projets de développement est de 22 millions d'euros au 30 juin 2004 et 46 millions d'euros au 31 décembre 2004, avant impôt. Ces dépenses sont amorties sur la durée de vie de la technologie sous-jacente, soit en moyenne 5 ans.

Par ailleurs, les coûts de développement du Groupe sont, en grande partie, relatifs à des actions de maintenance ou d'industrialisation sur les produits existants et ne remplissent pas les critères de capitalisation selon IAS 38. Ces dépenses continueront donc à être comptabilisées en charges de l'exercice et seront reclassées dans le coût des produits vendus et incorporées le cas échéant au coût des produits en stocks. Ainsi, seuls les coûts de recherche restent présentés en coûts de recherche et développement, ceux-ci n'étant pas capitalisables.

Les effets au compte de résultat sont les suivants :

- capitalisation d'une partie des coûts de développement (22 millions d'euros et 46 millions d'euros au 30 juin 2004 et au 31 décembre 2004 respectivement) ;
- reclassement en « coûts des ventes » de 116 millions d'euros au 30 juin 2004 et 195 millions d'euros au 31 décembre 2004 des coûts de développement liés au processus de production et incorporables à la valeur des stocks (voir note 17.7.3 ci-dessous);
- seuls les coûts relatifs aux activités de recherche restent en coûts de recherche et développement.

- Actifs incorporels reconnus précédemment au bilan de Schneider Electric

Les actifs incorporels inscrits au bilan du Groupe au 1er janvier 2004 respectent la définition d'un actif incorporel au sens de l'IAS 38 - Immobilisations Incorporelles.

Les charges à répartir reconnues au bilan dans le poste « Autres débiteurs et charges constatées d'avance » ont été reclassées en actifs incorporels (1 million d'euros au 1er janvier 2004, 1 million d'euros au 30 juin 2004 et 2 millions d'euros au 31 décembre 2004) ou supprimées du bilan (10 millions d'euros au 1er janvier 2004, 10 millions d'euros au 30 juin 2004 et 12 millions d'euros au 31 décembre 2004).

Les durées d'amortissements des immobilisations incorporelles n'ont pas été modifiées.

- Actifs incorporels acquis par voie de regroupement d'entreprises

L'adoption de la norme IFRS 3, Regroupements d'Entreprises a pour conséquence la reconnaissance systématique d'actifs incorporels acquis séparément du goodwill généré lors des regroupements d'entreprises dès lors que ceux-ci remplissent les critères de reconnaissance d'actifs incorporels au sens d'IAS 38. Ces actifs incorporels ont été également reconnus dans les comptes préparés selon les normes françaises et l'adoption d'IFRS 3 ne génère pas de retraitement sur les comptes 2004.

17.7.2. Ecarts d'acquisition

Comme indiqué ci-dessus, le Groupe a pris l'option de ne pas retraiter les acquisitions réalisées antérieurement au 1er janvier 2004.

Le Groupe a appliqué à compter du 1er janvier 2004 les dispositions de la norme IFRS 3 - *Regroupements d'Entreprises* pour calculer les écarts d'acquisition des regroupements intervenus en 2004 ou toujours ouverts en 2004.

Les écarts d'acquisition ont été figés à la valeur nette comptable qu'ils avaient dans les comptes au 1er janvier 2004 et ne sont plus amortis.

La suppression de l'amortissement des écarts d'acquisition a un effet sur le résultat de 104 millions d'euros au 30 juin 2004 et 217 millions d'euros au 31 décembre 2004 et un effet sur le bilan de 101 millions d'euros au 30 juin 2004 et 209 millions d'euros au 31 décembre 2004 après prise en compte des effets de change.

Par ailleurs, l'application de la norme IAS 12 a pour conséquence la comptabilisation d'impôts différés passifs relatifs aux marques acquises, soit 176 millions d'euros au 30 juin 2004 et au 31 décembre 2004. La contrepartie de ces passifs d'impôts différé est comptabilisée dans les écarts d'acquisition.

L'application de la norme IAS 36- *Dépréciations d'Actifs*, relative aux tests de dépréciation avait été anticipée dans les comptes français avec l'application du Règlement 2002-10 du CRC relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition ont donc été réalisés de façon identique en normes françaises et en IFRS.

17.7.3. Valorisation des stocks

La valorisation des stocks du Groupe est modifiée du fait de l'incorporation d'une partie des coûts de développement.

En effet, la quote-part des coûts de développement correspondant à l'industrialisation et à l'adaptation des produits ainsi que l'amortissement des projets capitalisés sont désormais incorporés dans le coût unitaire des produits vendus.

Cet ajustement, pratiqué pour la première fois dans le bilan d'ouverture a un impact de 36 millions d'euros au 1er janvier 2004, 43 millions au 30 juin 2004 et 40 millions d'euros au 31 décembre 2004.

17.7.4. Impôts différés

En normes comptables françaises, le Groupe reconnaît de façon systématique tous les impôts différés liés à des différences temporaires entre la valeur comptable et la base fiscale des actifs et passifs au bilan, à l'exception des impôts différés sur les actifs incorporels non amortissables et non cessibles séparément de l'entité acquise (§ 313 du Règlement CRC 99-02), à savoir les marques.

Par ailleurs, en normes françaises, le Groupe actualise ses impôts différés dès lors que les effets de l'actualisation sont significatifs et qu'il dispose d'un échéancier de renversement fiable.

L'application de la norme IAS 12 - Impôts a pour conséquence :

- la reconnaissance de passifs d'impôts différés sur les marques reconnues lors de regroupement d'entreprises. Au 1er janvier 2004, l'impact sur les capitaux propres est de 17 millions d'euros. Pour les acquisitions réalisées en 2004, l'impact des ajustements est de 176 millions d'euros et la contrepartie est comptabilisée dans les écarts d'acquisition générés sur ces acquisitions (voir note 17.7.2 ci-dessus) ;

- la non-actualisation des impôts différés, ayant pour impact l'augmentation des impôts différés passifs pour 33 millions d'euros au 1er janvier 2004.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 1- *Présentation des Etats Financiers*, les actifs et passifs d'impôts différés sont désormais présentés comme des éléments non courants.

Les autres retraitements sur les postes d'impôts différés sont la conséquence des ajustements induits par les autres normes, et principalement :

- Passif d'impôt différé lié au changement de valorisation des stocks (13 millions d'euros au 1er janvier 2004, 15 millions d'euros au 30 juin 2004 et 14 millions d'euros au 31 décembre 2004) ;

- Passif d'impôt différé comptabilisé sur les coûts de développement capitalisés pour 8 millions d'euros au 30 juin 2004 et 16 millions d'euros au 31 décembre 2004 (voir note 17.7.1 ci-dessus) ;

- Actif d'impôt différé comptabilisé sur les compléments d'engagements de retraite et assimilés (principalement écarts actuariels) reconnus au bilan (voir note 17.7.5 ci-dessous) : 274 millions d'euros au 1er janvier 2004, 276 millions d'euros au 30 juin 2004 et 248 millions d'euros au 31 décembre 2004.

17.7.5. Retraites et autres avantages du personnel

Pour l'identification et la valorisation de ses engagements envers le personnel, le Groupe utilise actuellement des méthodes proches de celles prévues par la norme IAS 19 - *Avantages du Personnel* pour l'essentiel de ses engagements. Ces méthodes sont décrites dans le rapport annuel 2004 sur les comptes du Groupe à la note 1.16.

Dans le cadre de son passage aux normes IFRS, le Groupe a réalisé un inventaire exhaustif de ses engagements envers le personnel. Certains plans, en particulier des régimes européens de retraite et de frais de santé, considérés historiquement comme des régimes à cotisations définies ont été réanalysés au regard des critères de la norme IAS 19 et requalifiés de régimes à prestations définies.

Par ailleurs, comme indiqué ci-dessus, dans le cadre des options offertes pour la première adoption des normes IFRS, les écarts actuariels cumulés et les coûts des services passés déjà acquis ont été intégralement reconnus au passif du bilan par la contrepartie des capitaux propres. L'impact total de ces retraitements est de 735 millions d'euros au 1er janvier 2004.

Les actifs de retraites ont été reclassés en déduction des provisions correspondantes (315 millions d'euros au 1^{er} janvier 2004, 303 millions d'euros au 30 juin 2004 et 262 millions d'euros au 31 décembre 2004).

L'effet net sur les provisions pour retraites au passif du bilan est de 420 millions d'euros au 1er janvier 2004, 433 millions d'euros au 30 juin 2004 et 365 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Le non amortissement en IFRS des écarts actuariels déjà reconnus à l'ouverture a un effet positif sur le résultat du Groupe de 19 millions d'euros au 30 juin 2004 et 38 millions d'euros au 31 décembre 2004, comptabilisés en frais de structure et en coûts de ventes (respectivement 9 et 10 millions d'euros au 30 juin 2004 et 20 et 18 millions d'euros au 31 décembre 2004).

De façon prospective, le Groupe a décidé de retenir l'option offerte dans les amendements à la norme IAS 19 qui consiste à reconnaître de façon systématique tous les écarts actuariels dans une rubrique séparée des capitaux propres. Les écarts actuariels générés au cours d'un exercice sont comptabilisés dans une rubrique de «Autre Résultat Complet - Statement of Recognized Income and Expenses » présentée dans les réserves consolidées du Groupe. Ces écarts s'élèvent à 22 millions d'euros nets d'impôt pour l'exercice 2004.

17.7.6. Reconnaissance du Chiffre d'Affaires

Les politiques retenues en normes françaises pour la reconnaissance du Chiffre d'Affaires ne présentent pas de divergences majeures par rapport aux dispositions des normes IAS 18 - *Produits des Activités Ordinaires* et IAS 11 - *Contrats de Construction*.

Les ventes de biens sont enregistrées lorsque les risques et avantages liés à la propriété des actifs ont été transférés.

Les revenus des contrats long terme sont comptabilisés à l'avancement et les contrats déficitaires sont provisionnés dès lors qu'une perte est probable.

Le provisionnement des rabais sur volumes accordés aux distributeurs est réalisé dès la vente initiale à ces distributeurs. L'impact du changement de fait générateur a été comptabilisé simultanément dans les comptes français et IFRS au 1^{er} janvier 2004 et s'élève à 32 millions d'euros.

Certaines remises pour paiement comptant, précédemment comptabilisées en résultat financier (4 millions d'euros au 30 juin 2004 et 8 millions d'euros au 31 décembre 2004) et certaines incitations commerciales précédemment comptabilisées en coûts commerciaux et en frais de structure (3 millions d'euros et 7 millions d'euros respectivement au 30 juin et au 31 décembre 2004), ont été reclassées en déduction du Chiffre d'Affaires dans les comptes présentés selon les normes IFRS.

17.7.7. IFRS 2 - Paiements sur la base d'Actions

Au 1^{er} janvier 2004, les plans d'options concernés par l'application de la norme IFRS 2 sont les plans mis en place après le 7 novembre 2002 et dont la date d'exercice est postérieure au 1^{er} janvier 2005.

Pour le Groupe, les plans concernés sont le plan 21 arrêté le 5 février 2003 pour 2 000 000 options (exerçables à partir du 5 février 2007) et le plan 24 arrêté le 6 mai 2004 pour 2 060 700 options (exerçables à partir du 6 mai 2008).

Le Groupe a choisi le modèle binomial de Cox Ross Rubinstein pour valoriser ses options.

Compte tenu des données de marché aux dates d'attribution, la charge de l'exercice 2004 s'élève à 5 millions d'euros au 30 juin 2004 et 9 millions d'euros au 31 décembre 2004, comptabilisée dans les autres charges d'exploitation.

17.8. Normes ayant peu ou pas d'incidence sur les comptes du Groupe

17.8.1. Périmètre et méthode de consolidation

La revue du périmètre de consolidation au regard des critères de contrôle de la norme IAS 27 - *Etats financiers consolidés et Comptabilisation des participations dans des filiales*, n'a pas induit de changement dans le périmètre des sociétés consolidées par intégration globale.

Les principes et méthodes décrits à la note 1.3 des comptes annuels français 2004 ne sont pas modifiés.

17.8.2. Méthodes de conversion

Le Groupe a choisi l'option offerte par IFRS 1 de neutraliser dans les capitaux propres ses écarts de conversion cumulés au 1^{er} janvier 2004. L'impact de reclassement dans les capitaux propres est de 211 millions d'euros au 1^{er} janvier 2004.

La mise en œuvre des normes IAS 21 et IAS 29 est sans incidence sur les comptes du Groupe. En effet, les principes actuels de comptabilisation des transactions en monnaies étrangères et de conversion des états financiers des entités étrangères décrits aux notes 1.4 et 1.5 des comptes annuels français 2004 ne présentent pas de divergence par rapport aux méthodes retenues selon les IFRS.

17.8.3 . Immobilisations corporelles et contrats de location

L'application des normes IAS 16- *Immobilisations Corporelles*, IAS 40 - *Immeuble de Placement* est sans incidence sur les comptes du Groupe.

En effet, de par la nature de ses actifs immobilisés -essentiellement des outillages de production dédiés à des lignes de produits spécifiques- et de par le niveau de décomposition des actifs existant déjà pour le calcul des amortissements, l'application des dispositions d'IAS 16 ne conduit pas à modifier les valeurs des actifs ou les plans d'amortissement. Par ailleurs, le Groupe ne possède pas d'immeuble détenu à des fins de placement.

La revue des contrats de locations au regard des critères d'IAS 17 – *Contrats de Locations* a conduit à requalifier quelques contrats de faible valeur. L'impact est de 6 millions d'euros sur la valeur des actifs et de 5 millions d'euros sur l'endettement au 1^{er} janvier 2004.

En application de la norme IFRS 5 - *Actifs destinés à la vente et Activités abandonnées*, les actifs (essentiellement immobiliers) mis en vente à la date de clôture sont reclassés en « Immobilisations destinées à la vente » pour 15 millions d'euros au 1^{er} janvier 2004 et au 30 juin 2004, et pour 8 millions d'euros au 31 décembre 2004.

17.8.4. Dépréciation des actifs

Conformément aux recommandations de l'AMF, le Groupe avait anticipé dès 2002 les dispositions du règlement CRC 2002-10 concernant les tests de dépréciation des écarts d'acquisition et applique donc pour ce faire une méthode conforme à IAS 36 – *Dépréciations d'Actifs*. Le niveau d'appréciation (Unité Génératrice de Trésorerie) de la recouvrabilité des écarts d'acquisition est compatible avec les dispositions d'IAS 36.

Par ailleurs, compte tenu de la sensibilité de ses activités aux changements technologiques, le Groupe effectue déjà des revues régulières de la valeur de ses immobilisations corporelles.

Les modalités de la norme IAS 36 ont été étendues aux actifs incorporels liés à la capitalisation des projets de développement.

17.8.5. Provisions pour risques et charges

Les critères de reconnaissance des passifs et des provisions pour risques et charges n'ont pas été modifiés car ils étaient conformes à la norme IAS 37 - *Provisions, Passifs éventuels et Actifs éventuels*.

L'adoption de la norme IAS 37 a pour conséquence l'actualisation des provisions pour risques et charges dont l'échéance est supérieure à un an. L'impact de l'actualisation est de 18 millions d'euros au 1^{er} janvier 2004, 17 millions d'euros au 30 juin 2004 et 16 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Les reclassements suivants ont été effectués sur les postes de provisions pour risques et charges

- certaines provisions ayant un caractère de dépréciation d'actif, ont été reclassées en moins des postes d'actifs correspondants (29 millions d'euros au 1er janvier 2004 et 28 millions d'euros au 30 juin 2004 et 31 décembre 2004).

- les provisions pour risques et charges relatives à l'environnement et aux garanties sur les produits vendus ont été reclassées des charges à payer vers les provisions pour risques et charges dans les comptes IFRS au 30 juin 2004 pour un montant de 35 millions d'euros. Ce reclassement a été effectué directement dans les comptes en normes françaises au 31 décembre 2004 et n'apparaît pas en écart entre les comptes français et IFRS au 31 décembre 2004.

17.9. Application des normes IAS 32 et IAS 39

Les normes IAS 32 - *Instruments Financiers - Présentation et Informations à fournir* et IAS 39 - *Instruments Financiers - Reconnaissance et Evaluation* ont été appliquées de façon prospective à compter du 1^{er} janvier 2005.

Le tableau ci-dessous résume les impacts sur les principaux postes du bilan concernés par l'application d'IAS 32 et IAS 39.

31 décembre 2004 <i>(en millions d'euros)</i>	IFRS avant IAS 32 et 39	Actions propres	Instruments disponibles à la vente	Dérivés de couverture	Dérivés non qualifiés de couverture	TDI	Put sur minoritaires	IFRS avec IAS 32 et 39
		A	B	C	D	E	F	
Ecarts d'acquisition	4 462,3						76,7	4 539,0
Titres de participation	154,3		44,2					198,5
Autres débiteurs	529,1			19,9	1,8			550,8
Disponibilités	1 062,8	(87,0)						975,8
Titres à durée indéterminée	(73,3)					73,3		0,0
Dettes financières à plus d'un an	(24,9)					(21,0)		(45,9)
Autres dettes long terme	(104,4)						(73,3)	(177,7)
Autres dettes court terme	(515,7)				(3,3)	(56,4)		(575,4)
Réserves, nettes d'impôt	(1 597,8)	87,0			1,2	2,7		(1 506,9)
Autre résultat complet, net d'impôt	(22,3)		(29,0)	(12,9)				(64,2)
Intérêts minoritaires	(72,8)						(3,4)	(76,2)
Actifs d'impôt différé	830,3				1,0	1,4		832,7
Passif d'impôt différé	(203,2)		(15,2)	(7,0)	(0,5)			(225,9)

A. Actions propres

Selon IAS 32, les actions propres sont présentées en déduction des capitaux propres, quel que soit le motif de leur détention. Dans les comptes publiés au 31 décembre 2004, 87 millions d'euros d'actions propres étaient classées en valeurs mobilières de placement dans les disponibilités et ont été déduites des capitaux propres.

B. Instruments financiers disponibles à la vente

En application de la norme IAS 39, les titres de participation non consolidés sont désormais qualifiés de « titres disponibles à la vente ». Ces actifs sont évalués à leur juste valeur (valeur de marché pour les titres cotés) au bilan et les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique distincte des capitaux propres (« Autre résultat complet »).

La revalorisation de ces titres au 31 décembre 2004 s'élève à 44,2 millions d'euros.

C. Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à la juste valeur selon IAS 39 alors que ces instruments étaient généralement mentionnés en engagements hors bilan dans les comptes français. La contrepartie des variations de juste valeur dépend de la qualification de ces instruments au regard des règles de couverture selon IAS 39.

Les instruments de couvertures de change qualifiés de couverture de flux futurs en IAS 39 ont été inscrits au bilan (Autres débiteurs) pour 12,2 millions d'euros par la contrepartie des capitaux propres, dans une catégorie distincte « Autre résultat complet ».

Les instruments affectés à la couverture de flux futurs d'achat de métaux ont été comptabilisés à l'actif du bilan à leur juste valeur (7,7 millions d'euros en Autres débiteurs) par la contrepartie des capitaux propres, dans une catégorie distincte « Autre résultat complet ».

D. Instruments dérivés ne qualifiant pas de couverture

Certains dérivés, ne qualifiant pas de couverture selon IAS 39, ont été enregistrés au bilan pour leur juste valeur (1,8 millions d'euros à l'actif et 3,3 millions d'euros au passif) par la contrepartie des réserves consolidées. Il s'agit principalement de couvertures de taux sur des emprunts intra-groupe.

E. Titres à durée indéterminée

En normes françaises, les titres à durée indéterminée émis par le Groupe en 1991 sont comptabilisés en dettes financières pour leur valeur nominale. Les swaps de taux d'intérêt attachés à cet instrument sont comptabilisés en engagements hors bilan.

En application de l'interprétation SIC 12 et de la norme IAS 39, le Groupe a consolidé le Fond Commun de Créances porteur des TDI. Les swaps liés au TDI chez le fond commun de créance ont été évalués à leur juste valeur.

Les swaps de taux d'intérêt sur le TDI souscrits directement par le Groupe sont des instruments dérivés ne qualifiant pas de couverture et doivent être également comptabilisés à leur juste valeur avec enregistrement des variations de juste valeur en résultat financier.

Au 31 décembre 2004, les valeurs de la dette et des swaps associés sont les suivantes :

- la valeur de la dette et la juste valeur des swaps dans le fond commun de créance s'élèvent à 21 millions d'euros
- la juste valeur des swaps associés souscrits directement par le Groupe est de 56,4 millions d'euros.

F. Engagements d'achats donnés aux minoritaires

Le Groupe a accordé des options de vente (put) de participation à des actionnaires minoritaires de filiales consolidées par intégration globale.

Ces engagements figuraient en engagements hors bilan dans les comptes au 31 décembre 2004. Selon IAS 32, ces engagements doivent être comptabilisés à leur juste valeur en dettes financières. En l'absence de doctrine comptable sur la comptabilisation de la contrepartie de cette dette financière et dans l'attente d'une position de l'IFRIC sur ce sujet, le Groupe a opté pour la comptabilisation en écart d'acquisition de l'écart entre la valorisation de l'option de vente et le montant des intérêts minoritaires correspondants.

RAPPORT DE GESTION AU 30 JUIN 2005

Faits marquants du premier semestre 2005

Evolution du périmètre de consolidation

En février 2005, le Groupe a renforcé sa position dans les secteurs de l'énergie et de l'efficacité énergétique sur les marchés nord-américains en acquérant la société Power Measurement Inc. L'acquisition a été finalisée le 14 avril 2005 et Power Measurement est consolidée dans les comptes du Groupe en intégration globale à partir de cette date.

En mai 2005, le groupe a procédé au rachat du solde de 50,9% du capital de Elau GmbH. Cette filiale, désormais détenue à 100% est consolidée par intégration globale à partir du 1er juin 2005.

Les sociétés Abacus et SE Relays, acquises en fin d'exercice 2004 ont été consolidées par intégration globale à partir du 1er janvier 2005.

Les groupes Kavlico, Andover et Security International sont consolidés par intégration globale depuis le 1er juillet 2004. Leur consolidation sur le premier semestre 2005 constitue donc un effet de périmètre par rapport au premier semestre 2004.

L'impact de ces variations de périmètre est de 171,5 millions d'euros soit 3,4% sur le chiffre d'affaires et de 28,5 millions d'euros soit 4,9% sur le résultat d'exploitation par rapport au 30 juin 2004.

La marge opérationnelle moyenne dégagée par ces acquisitions s'élève à 16,7% au premier semestre 2005.

Acquisitions non encore consolidées

Le 8 juin 2005, le Groupe a annoncé l'acquisition de la division automatismes du bâtiment de Invensys en Europe et au Moyen Orient, ABS EMEA. La réalisation de cette opération est soumise à l'approbation des autorités de la concurrence. ABS EMEA sera consolidée par intégration globale au second semestre 2005.

Le 30 juin 2005, la filiale américaine de Schneider Electric, Square D a signé un accord d'acquisition de la société Juno Lighting, Inc, leader des équipements d'éclairage pour les marchés commerciaux et résidentiels. Cette acquisition devrait être clôturée en fin de troisième trimestre 2005.

Evolution des taux de change

L'évolution des devises par rapport à l'euro a un impact défavorable de (70) millions d'euros soit (1,4)% sur le chiffre d'affaires consolidé et de (35) millions d'euros soit (6,1)% sur le résultat d'exploitation. La parité moyenne de l'euro contre le dollar américain et le yuan chinois explique la majeure partie de cet effet :

	USD	CNY
Cours moyen au 1 ^{er} semestre 2004	1,2286	10,1683
Cours moyen du 1 ^{er} semestre 2005	1,2883	10,6577

A taux de change constants par rapport au 30 juin 2004, la marge opérationnelle au 30 juin 2005 serait de 13,0%.

Compte de résultat

Les évolutions suivantes sont indiquées à périmètre et taux de change constants, sauf mention contraire.

Chiffre d'affaires

Au 30 juin 2005, le chiffre d'affaires consolidé de Schneider Electric s'élève à 5 399 millions d'euros, en progression de 8,5% à périmètre et taux de change courants par rapport au 30 juin 2004. A périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires augmente de 6,4%.

Evolution des ventes par division géographique

Le chiffre d'affaires de l'**Europe** s'élève à 2 725 millions d'euros au 30 juin 2005, en progression de 2,8% par rapport au 30 juin 2004. Cette croissance est contrastée selon les pays. La France, le Royaume-Uni et l'Allemagne présentent des taux de croissance dans la moyenne de l'Europe. L'Espagne affiche une croissance soutenue alors que les marchés restent difficiles en Italie.

Le chiffre d'affaires de la division **Amérique du Nord** s'élève à 1 333 millions d'euros au 30 juin 2005, en progression de 8%, confirmant la très bonne dynamique de l'activité..

Le chiffre d'affaire de la division **Asie-Pacifique** s'élève à 917 millions d'euros, en progression de 8,3%. La Chine et l'Inde maintiennent des taux de croissance élevés, à respectivement +14,4% et +28,9%.

La division **Reste du Monde** réalise un chiffre d'affaires de 424 millions d'euros au 30 juin 2005, en progression de 24,5%. La division bénéficie du niveau élevé des investissements dans les pays qui la composent et réalise ainsi une excellente performance.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'élève à 676 millions d'euros sur le premier semestre 2005 contre 576 millions d'euros au premier semestre 2004, en progression de 17,3% à périmètre et taux de change courants et 18,4% à périmètre et taux de change constants. La marge opérationnelle (résultat d'exploitation en pourcentage du chiffre d'affaires) du Groupe progresse de 11,6% à 12,5%.

Le résultat d'exploitation du Groupe intègre 47 millions de coûts non récurrents liés aux programmes de redéploiement industriel et informatique en France, en Suède et au Japon.

Au 30 juin 2005 la capitalisation de coûts relatifs à des projets de développement a un impact de 54 millions d'euros sur le résultat d'exploitation. Les projets de développement capitalisés s'élevaient à 22 millions d'euros au 30 juin 2004.

La marge opérationnelle de la division **Europe** s'élève à 12,7% au 30 juin 2005, en progression de 1,3 point par rapport au 30 juin 2004.

La division **Amérique du Nord** réalise une marge opérationnelle de 12,9% au 30 juin 2005, en progression de 0,7points par rapport au 30 juin 2004.

Les marges opérationnelles des divisions **Asie Pacifique** et **Reste du Monde** sont globalement stables à respectivement 11,5% et 12,3% sur le premier semestre 2005.

Résultat financier

Le résultat financier s'élève à (51) millions d'euros au 30 juin 2005 contre (23) millions d'euros au 30 juin 2004. Cette variation s'explique à hauteur de (15) millions d'euros par l'augmentation de l'endettement net de 642 millions d'euros au 30 juin 2005. Les effets de change, les variations de juste valeur des instruments financiers et l'actualisation des provisions pour risques et charges ont un effet de (8) millions sur le résultat financier du 30 juin 2005.

Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence reste stable à (2,5) millions d'euros au 30 juin 2005 contre (2,2) millions d'euros au 30 juin 2004.

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont relativement stables à (14,2) millions d'euros et représentent la quote-part de résultats bénéficiaires attribuables principalement aux associés minoritaires de MGE-UPS, Feller AG, EPS Ltd, et de certaines sociétés chinoises.

Taux d'impôt

Le taux d'impôt au 30 juin 2005 s'élève à 30,7% (32,2% au 30 juin 2004).

Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe s'élève à 413 millions d'euros, en progression de 14,7% par rapport au 30 juin 2004.

Bilan

Le total du bilan consolidé s'élève à 14 354 millions d'euros au 30 juin 2005.

Actif immobilisé

L'actif immobilisé s'élève à 8 889 millions d'euros, et représente 61,9% du total actif (62,0% au 31 décembre 2004) en augmentation de 7,3% par rapport au 31 décembre 2004.

Les écarts d'acquisitions nets s'élèvent à 4 989 millions d'euros au 30 juin 2005. L'augmentation de 450 millions d'euros sur la période s'explique principalement par l'intégration des acquisitions pour 244 millions d'euros en valeur brute, dont Power Measurement et Elau pour respectivement 166 et 58 millions d'euros, par l'affectation d'une partie de l'écart d'acquisition de Kavlico à des actifs incorporels (marque, brevets et fichiers clients) pour (24) millions d'euros, et par l'impact positif des effets de change pour 240 millions d'euros.

Les marques représentent 648 millions d'euros au 30 juin 2005, en augmentation de 33 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2004, suite à l'enregistrement de la marque Kavlico pour 12 millions d'euros et à l'impact des effets de change pour 19 millions d'euros.

Le montant des projets de recherche et développement capitalisés au bilan s'élève à 115 millions d'euros au 30 juin 2005 contre 62 millions d'euros au 31 décembre 2004. La variation s'explique essentiellement par la capitalisation de 54 millions de coûts sur la période et par l'amortissement des coûts capitalisés pour (3) millions d'euros.

Les autres immobilisations incorporelles augmentent de 68 millions d'euros à 285 millions d'euros. Elles sont principalement composées de logiciels et de brevets. La variation de la période s'explique notamment par la reconnaissance de brevets et de fichiers clients liés à l'acquisition de la société Kavlico.

Les immobilisations corporelles représentent 1 506 millions d'euros. L'augmentation de 41 millions d'euros sur la période s'explique par l'effet des conversions pour 54 millions d'euros, et par l'effet des investissements et cessions nets des amortissements de la période pour (10) millions d'euros.

Les immobilisations financières diminuent de 552 millions d'euros à 525 millions d'euros. Cette variation s'explique principalement par la diminution des titres mis en équivalence pour 17 millions d'euros suite à la consolidation de Elau en intégration globale à partir du 1^{er} juin 2005 et par l'encaissement de la créance liée à la cession de la société VA Tech GmbH pour 18 millions d'euros.

Les impôts différés actifs s'élèvent à 793 millions d'euros, et correspondent principalement à l'activation des déficits générés en France en 2002 par la moins-value sur les titres Legrand pour 375 millions d'euros et aux impôts différés actifs constitués sur les provisions pour retraites et engagements envers le personnel pour 307 millions d'euros. L'impôt sur le résultat fiscal bénéficiaire en France sur le premier semestre a été imputé à hauteur de 63 millions d'euros sur les déficits fiscaux activés au bilan.

Actif circulant

L'actif circulant s'élève à 5 466 millions d'euros, et représente 38,1% de l'actif (38,1% au 31 décembre 2004). Il augmente de 7,8% par rapport au 31 décembre 2004.

Les stocks et les créances d'exploitation progressent à respectivement 1 581 millions d'euros, +12,2% et 2 480 millions d'euros, +16,1% par rapport au 31 décembre 2004. L'augmentation des stocks et créances d'exploitation s'explique pour 4,8% par les effets de change de la période, le reste des variations s'expliquant par l'intégration des acquisitions et surtout par la croissance de l'activité.

Au 30 juin 2005, les titres de placement et les disponibilités s'élèvent à 773 millions d'euros contre 976 millions d'euros au 31 décembre 2004. Cette diminution de 203 millions d'euros s'explique par le développement du Groupe.

Cette position doit s'analyser au regard de la dette financière : au 31 décembre 2004, le Groupe présentait un endettement net de (525) millions d'euros. Au 30 juin 2005, l'endettement net du Groupe s'élève à (1 167) millions d'euros.

Capitaux Propres

Les capitaux propres, part du Groupe, s'élèvent à 7 505 millions d'euros et représentent 52,3% du total bilan. Ils augmentent de 159 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2004. Les principaux effets positifs de la variation des capitaux propres de la période sont le résultat du premier semestre, d'un montant de 413 millions d'euros, la réévaluation de la réserve de conversion pour 205 millions d'euros et la revalorisation des instruments financiers disponibles à la vente pour 32 millions d'euros. L'effet du versement du dividende 2004 s'élève à (395) millions d'euros et l'élimination des rachats d'actions propres à (102) millions d'euros, net des attributions d'actions aux stock options pour 57 millions d'euros.

Les intérêts minoritaires s'élèvent à 78 millions d'euros et augmentent de 2 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2004.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour retraites et engagements envers le personnel s'élèvent à 1 080 millions d'euros, soit 7,5% du total bilan, en augmentation de 54 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2004, principalement en raison de l'effet de conversion.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 421 millions d'euros, dont 220 millions d'euros sont présentés en passifs courants. Les provisions consommées sur la période pour 108 millions d'euros, ont été compensées par des dotations pour 72 millions d'euros, les effets de conversion pour 22 millions d'euros et les variations de périmètre. Les dotations et reprises de la période concernent principalement les provisions pour restructurations.

Dette financière

La dette financière long terme s'élève à 1 268 millions d'euros, soit 8,8% du total du bilan. Elle représentait 1 246 millions d'euros soit 9,3% du total du bilan au 31 décembre 2004.

La dette financière court terme s'élève à 672 millions d'euros, soit 4,7% du total du bilan. Elle augmente de 417 millions d'euros, du fait de l'émission de billets de trésorerie pour 370 millions d'euros et de l'augmentation des découverts bancaires pour 44 millions d'euros, partiellement compensée par le remboursement des autres emprunts court terme.

Autres dettes

Les autres dettes à long terme s'élèvent à 205 millions d'euros et correspondent à des dettes sur acquisition de titres Clipsal pour 40 millions d'euros (qui seront versés en 2007), MGE-UPS pour 137 millions d'euros (64 millions d'euros relatifs à un complément de prix basé sur le résultat d'exploitation au 30 septembre 2005 et 73 millions d'euros au titre d'une option de vente de titres accordée aux minoritaires exerçable en 2006) et Elau pour 23 millions d'euros.

Les autres dettes à court terme sont principalement constituées des fournisseurs et autres dettes d'exploitation, des autres créanciers et charges à payer, des dettes fiscales et sociales et des instruments financiers. Elles représentent 20,2% du total du bilan. Elles augmentent de 12,5% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 2 894 millions d'euros, dont les fournisseurs représentent 53,8% et les dettes fiscales et sociales 32,6%. L'augmentation s'explique par les effets de conversion pour 3,6% et par l'augmentation de l'activité.

Perspectives pour l'exercice 2005

Grâce à son repositionnement actif vers les pays émergents et dans de nouvelles activités et à la poursuite de ses plans d'efficacité, Schneider Electric devrait continuer à générer une croissance importante de son chiffre d'affaires et de ses résultats au second semestre 2005.

Compte tenu des conditions économiques et monétaires actuelles, Schneider Electric revoit en hausse ses objectifs pour l'exercice 2005 :

- une croissance organique du chiffre d'affaires de +6% (+5% à +6% précédemment),
- une progression du résultat d'exploitation de +15% (+10% précédemment).

Tableau de variation des flux de trésorerie

Le tableau de variation de trésorerie consolidé détaille les principaux flux financiers de l'exercice.

Opérations d'exploitation

La capacité d'autofinancement dégagée par l'exploitation s'élève à 629 millions d'euros au 30 juin 2005 et reste stable par rapport au 30 juin 2004 à 11,6% du chiffre d'affaires.

La variation du besoin en fonds de roulement s'élève à (277) millions d'euros, la croissance du chiffre d'affaires ayant conduit à l'augmentation corrélative des stocks, des créances clients et des dettes d'exploitation. Les autres actifs et passifs courants sont majoritairement constitués des créances et dettes sociales et fiscales.

Au total, les opérations d'exploitation génèrent une trésorerie positive de 352 millions d'euros, comparée à 357 millions d'euros au 30 juin 2004.

Opérations d'investissement

Les investissements d'exploitation du Groupe représentent un décaissement de 224 millions d'euros contre 145 millions d'euros au 30 juin 2004. Au 30 juin 2005, ces investissements comprennent 54 millions de projets de recherche et développement capitalisés au bilan contre 22 millions d'euros au 30 juin 2004.

Les investissements financiers représentent un décaissement de 215 millions d'euros contre 386 millions d'euros au 30 juin 2004. Ces investissements correspondent principalement à l'acquisition de Power Measurement Inc pour 165 millions d'euros et Elau pour 71 millions d'euros (dont 48 millions d'euros ont été décaissés sur la période) et à la cession des participations Wibe et Idec Izumi pour (10) millions d'euros.

Au total, les opérations d'investissement s'élèvent à 427 millions d'euros au 30 juin 2005 contre 598 millions d'euros au 30 juin 2004.

Opérations de financement

Les opérations de financement présentent un décaissement de (151) millions d'euros au 30 juin 2005, contre (1 573) millions d'euros au 30 juin 2004.

Les dettes financières augmentent de 363 millions d'euros, suite notamment à l'émission de billets de trésorerie pour 370 millions d'euros. Au 30 juin 2004, les remboursements d'emprunts nets s'élevaient à (1 247) millions d'euros.

La variation des fonds propres au titre des rachats d'actions propres réalisés sur la période s'élève à 102 millions d'euros (nets des attributions aux plans de stock options pour 57 millions d'euros) contre 96 millions d'euros au 30 juin 2004.

Les levées d'options de souscription n'ont pas eu d'impact au 30 juin 2005 alors qu'elles avaient permis d'augmenter le capital de 28 millions d'euros au 30 juin 2004.

Les dividendes payés sur la période s'élèvent à 412 millions d'euros dont 17 millions d'euros aux intérêts minoritaires des sociétés détenues.

Trésorerie

A l'issue des opérations du semestre, la variation de trésorerie s'élève à (245) millions d'euros contre (1 831) millions d'euros au 30 juin 2004.